



HAL
open science

Rapport sur les bases de données bibliographiques du département SHS

Sylvain Auroux, Gilles Dagand, Patrick Desfarges, J. Gall, Jean-Pierre Ferrier,
Michel Humbert, Robert Jeansoulin, Yannick Maignien, Véronique de Rudder,
Francine Gourd, et al.

► To cite this version:

Sylvain Auroux, Gilles Dagand, Patrick Desfarges, J. Gall, Jean-Pierre Ferrier, et al.. Rapport sur les bases de données bibliographiques du département SHS. [Rapport de recherche] Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST-CNRS). 1995, 66 p. hal-01459192

HAL Id: hal-01459192

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-01459192>

Submitted on 7 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**RAPPORT SUR LES BASES DE DONNEES
BIBLIOGRAPHIQUES DU DEPARTEMENT SHS**

Présenté à Monsieur le Directeur du Département SHS du CNRS

par le groupe de travail Bases de Données Documentaires

FEVRIER 1995

Membres du groupe de travail :

Sylvain Auroux (président), URA 381 ; Gilles Dagand, CCO ; Patrick Desfarges, UPS2 ; J. Gall, CNRS Editions ; Jean-Pierre Ferrier, MICIST ; Michel Humbert, Centre de Documentation des droits antiques ; Robert Jeansoulin, CAMS ; Yannick Maignien, Bibliothèque Nationale de France ; Véronique de Rudder, IRESCO ; représentants de l'INIST : Mme F. Gourd et Mme D. Wolf-Kugel.

Experts consultés sur les différentes bases : B. Aubusson de Carvalay, J. L. Autin, F. Azouvi, V. Berdoulay, J. Biard, M. Blay, M. Bruneau, J. P. Caprile, J. -P. Cotten, B. Dompnier, D. Finon, J. P. Gaudin, A. M. Guimier-Sorbets, A. Henriot van Zanten, D. Kouloughli, F. Levailant, M. Mazaudon, J. L. Piermay, F. de Polignac, F. M. Renard-Casevitz, M. C. Robic, Ph. Roger, C. Suaud, J. P. Texier, J. P. Villaime, A. Zribi.

Réalisation des fiches documentaires : E. Lazcano (URA 381).

Les membres du groupe de travail tiennent à exprimer leur reconnaissance à tous ceux qui les ont aidés par la rédaction d'expertises ou de notes de travail, ainsi qu'aux responsables des différentes bases de données bibliographiques et aux personnels concernés de l'INIST.

RAPPEL DE LA MISSION

La mission qui nous a été confiée en février 1994 comportait trois volets : a) évaluation des différentes grandes bases de données documentaires en tenant compte des mutations du paysage scientifique et technique qui conditionnent leur constitution et leur accès ; b) préciser les grandes orientations méthodologiques et techniques que sont appelées à prendre ces bases ; c) faire à la direction des recommandations en matière de politique scientifique.

Pour satisfaire cette mission, il a été procédé à un inventaire initial par les services de la direction scientifique. Cet inventaire qui figure en Annexe 1 touche 33 bases, au financement desquelles le CNRS participe plus ou moins directement. Plus de la moitié sont, en effet, générées et gérées par un organisme propre du CNRS et spécialisé dans cette fonction, l'INIST ; les autres sont reliées à des laboratoires ou à des réseaux de laboratoires. Au fur et à mesure, nous avons ajouté quelques éléments, d'autres se sont révélés n'être plus en fonction. Si nous pensons avoir une bonne image globale de l'ensemble, tout laisse penser que nous n'avons pas encore fait le tour de ce qui existe en France, ni peut-être même de ce qui existe avec le label CNRS. Nous avons constitué des fiches documentaires sur nos bases répertoriées (voir Annexe 2).

Conformément à la définition de la mission, ces bases auraient dû faire l'objet d'expertises permettant de construire des décisions quant à l'existence future des bases. Des experts ont été nommés, la plupart d'entre eux se sont acquittés de leur mission ; plusieurs collègues nous ont également aidés en rédigeant des notes de travail ; ce qu'ont également fait les ingénieurs pilotes des bases de l'INIST. Malgré les efforts de tous et des rappels de la direction SHS, les rapports qui nous sont parvenus, souvent passionnants, manquent d'homogénéité. *A priori* et dans l'absolu, il n'existe pas de critère d'évaluation. Il nous semblerait dangereux, non seulement d'utiliser les rapports d'expertise à des fins de décision, mais même de les diffuser. Cette situation est révélatrice du problème crucial que représentent actuellement les bases de données possédant le *label CNRS*. Nous avons utilisé ces expertises comme matière

pour les réflexions générales constituant le présent rapport ; ils fournissent, en effet, une excellente enquête d'opinion. Nous proposerons une politique générale apte à conduire à des décisions scientifiquement fondées.

LES BASES DE DONNEES DOCUMENTAIRES SHS

Par base de donnée documentaire on entend le choix, le stockage et le traitement informatique d'une certaine information de façon à ce qu'elle soit accessible à une interrogation publique. Nous laisserons totalement de côté les questions juridiques. Une base de données nécessite pour son fonctionnement la production d'un ensemble d'instruments (lexique, thésaurus, système d'indexation et de consultation, etc.) qui lui sont propres. Dans les Sciences Humaines et Sociales les Bases de Données Documentaires existantes sont essentiellement d'ordre *bibliographique*. Ce sont elles (dorénavant bdb) qui feront l'objet de notre réflexion. Elles *remplacent peu à peu les instruments bibliographiques traditionnels* dont les formes canoniques ont été mises en place au 19^{ème} siècle, particulièrement dans le mouvement de constitution du réseau universitaire moderne dans les pays de langue allemande. Nous rencontrons encore de tels instruments qui ne sont pas à proprement parler des bases de données, puisque l'information n'y reçoit pas un véritable traitement approfondi du point de vue de l'interrogation future et qu'il n'y a pas d'informatisation. Nous les avons prises en compte pour deux raisons. D'une part, elles représentent souvent des produits de qualité, appréciés par la communauté scientifique (au-delà même des rapports d'experts, pensons aux 1000 abonnés de l'*Année Philologique*, ou aux 750 abonnés de la *Bibliographie de l'Histoire de France*). D'autre part, il est indispensable non seulement de penser sérieusement leur inéluctable évolution, mais aussi de pouvoir utiliser l'expérience qu'elles ont permis d'acquérir dans la constitution de nouveaux produits.

D'un point de vue épistémologique, il est certain que les bdb (ou plutôt la forme de cumul documentaire qui les a précédées) ont joué un rôle fondamental dans le développement des sciences humaines et

sociales telles que nous les connaissons aujourd'hui. Ce rôle est spécifique, il est appelé à durer et à s'intensifier. Cela tient, notamment, à ce que les données dans ces disciplines ne sont souvent pas répétables comme dans les sciences de la nature ; elles apparaissent dans des monographies ou des articles dispersés, dont le rassemblement et la maîtrise est indispensable. A bien des égards, les bdb dans le domaine des SHS sont l'analogie des grands équipements dans les autres disciplines. Dans bien des cas, sans elles, le chercheur SHS serait aussi démuné qu'un astronome sans télescope. Il est, par conséquent, fondamental d'élaborer une politique claire et audacieuse en ce qui les concerne.

L'AUTONOMISATION DE LA DOCUMENTATION

Le CNRS a joué et joue un rôle considérable, tant par le biais de ses structures propres que par celui des laboratoires qui lui sont associés dans la constitution des bases de données modernes sur support informatique. Notamment, il a créé les différentes structures qui ont abouti à l'INIST actuel et assuré, parmi d'autres entreprises, la publication fort ancienne du fameux *Bulletin Signalétique*. Ce rôle s'est accompli tandis qu'avait lieu une mutation profonde. Elle concerne la séparation *de facto* de la production scientifique et de la fonction documentaire. Cette mutation, qui a de multiples causes (notamment l'inflation de l'information), finit par autonomiser la fonction documentaire, qui est devenue une profession à part entière.

Il faut évidemment se réjouir de cette évolution. Dans un premier temps, cependant, elle a eu des conséquences perverses dont les plus évidentes se manifestent par une certaine coupure entre la communauté des chercheurs et les bdb, dont plusieurs ont tendance à fonctionner de façon totalement séparée, avec une culture propre. Les bases de données n'ont pas véritablement bonne presse aujourd'hui dans la communauté des chercheurs SHS qui les utilisent relativement peu, y participent rarement et se sentent peu concernés. Ces remarques doivent probablement être nuancées en fonction des différents secteurs. Le rôle des différents organismes qui ont précédé l'INIST, et la conception même de

ce dernier, comme entité autonome, ont agi et agissent dans le sens de cette séparation. On ne peut s'empêcher de penser qu'il y a eu là une erreur de stratégie qui remonte à fort loin. Il paraît anormal qu'un instrument destiné à la communauté des chercheurs ait pu être développé sans que cette communauté soit consultée sur sa constitution et son fonctionnement. On reste rêveur devant le fait qu'aucune des bdb de l'INIST ne dispose d'un comité scientifique, situation que déplorent les ingénieurs qui les réalisent.

La coupure dont nous venons de faire état a des conséquences également pour les travaux de recherche. Il faut remarquer que la qualité bibliographique de certaines publications en sciences humaines n'est pas d'un très bon niveau. Il ne s'agit pas simplement de la présentation formelle des articles et des références que la politique menée auprès des revues soutenues par le CNRS tend à améliorer. Mais, souvent, on se préoccupe peu de l'état de la question, on n'est pas toujours au courant de ce qui se fait ailleurs, comme si la publication d'un article ou d'un livre avait comme but principal de satisfaire l'*ego* de son auteur. Ajoutons que les travaux bibliographiques sont difficilement considérés comme des occupations scientifiques "dignes" d'un chercheur.

L'information sur les bdb est souvent inexistante et erronée. On a vu un expert, chercheur de très haut niveau, amené à rédiger un rapport pour notre enquête sur deux bases de données existantes dans un domaine (l'une d'entre elles appartenant à l'INIST) confondre les deux.

Cette situation doit cesser. Sinon la recherche française risque la "provincialisation" à l'échelle de la communauté scientifique internationale, et, l'inefficacité.

LA CRISE DES BDB

Il faut bien avouer que les bdb du domaine SHS sont en crise. Il serait profondément injuste et politiquement erroné d'adopter le discours moyen que nous avons pu rencontrer chez de nombreux chercheurs et qui incrimine la qualité des bdb réalisées par des services spécifiquement documentaires. La question de savoir si ce

jugement est correct ou non (et il l'est dans certains cas) n'est probablement pas véritablement pertinente pour analyser les causes de cette situation et les remèdes possibles. Il faut accepter une fois pour toutes le fait que la responsabilité est partagée par la communauté des chercheurs. En admettant que les bases de données bibliographiques ne soient pas bonnes, ils ont laissé se constituer cette situation et n'ont jamais pesé de façon décisive sur leur devenir.

Cette crise est particulièrement sensible aujourd'hui. D'un côté, on perçoit une très nette croissance du *sentiment* d'un besoin documentaire dans la communauté scientifique (par exemple, demandes de postes de documentalistes dans les laboratoires). Ce besoin doit être lié à l'apparition de nouvelles technologies (PAO, micro-informatique) qui permettent à des laboratoires de taille moyenne de créer spontanément des bulletins bibliographiques, des bdb, voire de les mettre sur minitel et/ou sur des réseaux de courrier électronique. Nous assistons au développement d'une situation anarchique où des bdb très ciblées gérées par des laboratoires soutenus par le CNRS concurrencent dans leur domaine des produits plus lourds et plus généraux conçus par les services propres du CNRS. Cette situation n'est pas admissible dans son principe. D'un autre côté, les techniques se transforment rapidement. Il est très difficile de prévoir l'impact des messageries électroniques, en particulier de réseaux du type INTERNET. D'ores et déjà, il est possible d'accéder sur simple demande à des réseaux spécialisés (linguistique, philosophie), interactifs, où se trouvent disponibles gratuitement d'immenses banques de données tant textuelles que bibliographiques. On peut penser que ce nouveau mode de relation bouleversera tout ce qui a pu se faire et/ou tout ce qui se fait en matière de commercialisation des bdb. Dans l'ensemble des éléments étudiés pour ce rapport, FRANTIQ, qui correspond aux techniques de communication les plus modernes, paraît un modèle à suivre.

Plusieurs facteurs permettent de penser que cette crise est arrivée à un point décisif qui permet d'envisager une bonne évolution :

- Il y a d'abord cet intérêt croissant pour les technologies nouvelles et leurs progrès.

- Il y a ensuite le déménagement de l'INIST à Nancy et le renouvellement de personnel qui s'en est suivi. Une réflexion importante est en cours, à plusieurs niveaux, au sein de cet organisme. Nous avons eu accès à différents rapports rédigés par les agents actuellement responsables des différentes bases et rencontré certains représentants du personnel. De manière générale, on ne peut que se féliciter de la qualité de cette réflexion et des propositions qu'elle engendre : nous les suivrons souvent. Il est frappant de voir, dans un milieu spécifiquement documentaire, se constituer fermement une demande d'intervention de la communauté des chercheurs, notamment sous la forme de comités scientifiques et d'une détermination claire des objectifs (voir section 1).

LES PRINCIPES DE REFLEXION

La réflexion proposée dans ce rapport repose sur deux grands principes :

A - il importe de mettre en place les moyens de ré-articuler la constitution des bdb et le travail de la communauté des chercheurs ; il faut absolument responsabiliser cette communauté vis-à-vis des bdb ;

B - il faut une gestion globale qui prenne en compte l'ensemble des bdb existant en SHS et pas seulement celles qui sont constituées en services propres du CNRS.

Nous prenons pour hypothèse que les bdb du secteur SHS assument différentes fonctions :

C - fournir un instrument de travail à la communauté des chercheurs français/francophones ;

D - assurer globalement la visibilité internationale de la production française et francophone.

E - assurer la présence française et francophone comme opérateur principal dans de grandes opérations internationales.

Ces fonctions sont complémentaires, mais elles ne correspondent pas du tout aux mêmes contraintes de constitution et de diffusion. La fonction C suppose que les chercheurs français aient accès à la littérature

non francophone ; la fonction D, à l'inverse, que les chercheurs étrangers utilisent les bdb françaises. Il est clair que la solution ne consiste pas à générer dans le cadre de la recherche française des bases de données exhaustives. La solution serait aléatoire quant à sa faisabilité, prohibitive quant à son coût et probablement largement inefficace quant au but recherché. Il faut faire évoluer les productions de bdb et leur statut par une *recherche de partenariat* : le meilleur moyen d'assurer la visibilité de la production scientifique francophone est probablement d'en faire des bdb intégrées à des bdb internationales. A notre sens, le point D, à lui seul justifierait l'intérêt qu'il faut porter aux bdb du secteur SHS. La réalisation du point E, dans des domaines où la recherche française dispose d'atouts et de reconnaissance internationale devrait permettre de négocier au mieux le développement des autres fonctions.

Il convient de noter, enfin, que l'orientation globale de ce rapport revient à penser les bdb du domaine SHS dans une *relation privilégiée à la recherche scientifique*. Cela a des conséquences sur la question de leur utilisation et de leur éventuelle commercialisation ; il s'agit d'un point sur lequel nous reviendrons dans la section 5 (*hypothèse du marché clos*).

- 1 -

LES BDB ET LA RECHERCHE

Dans le secteur SHS, on peut distinguer trois types de bases de données relativement à leur support humain :

(a) INIST, c'est-à-dire personnel spécialisé, formé à la documentation, et dont l'activité est strictement documentaire (16 bdd sur les 33 de notre inventaire initial). On peut y joindre des réalisations comme le *Bulletin Analytique de linguistique française*, publié par le service de documentation de l'INALF, laboratoire propre du CNRS.

(b) Laboratoire (par exemple, *Tropical-Développement* qui s'appuie sur l'UMR RÉGARDS, mais est constitué en réseau) ou réseaux de Laboratoires (par exemple, DOGE, soutenue techniquement par l'INIST) avec un support adjoint en documentalistes ou en crédits.

(c) Initiative d'un individu (par exemple, la *Bibliographie Platonicienne*, réalisée par L. Brisson, DR2, sous forme de publication régulière) ou d'une

petite équipe (par exemple, la bdb de sociolinguistique française que l'URA 1164 SUDLA publie dans ses *Cahiers de Linguistique Sociale* et met sur Minitel 36 16).

Nous considérons la catégorie (c), bien qu'elle ne soit généralement pas prise en compte dans les statistiques et dans notre inventaire (les bdb concernées apparaissent seulement dans la bibliographie individuelle des chercheurs ou dans les rapports d'équipe) en raison de son succès dans la communauté et du fait qu'elle correspond de toutes façons à un investissement du CNRS. Au reste, bon nombre de bdb de type (b) sont en fait le développement de projets de type (c). On peut dire que (a) est "origine-documentation", tandis que (b) et (c) sont "origine chercheur".

De manière générale, la visibilité (en terme de publicité), l'extension et les moyens techniques sont en faveur de (a). C'est toutefois sur elles que portent majoritairement les critiques : contenu anarchique et de caractère peu utile pour la communauté de recherche. On citera comme exemple caricatural, la base de donnée *Philosophie* de l'INIST dans laquelle la revue la plus dépouillée est une obscure revue polonaise ! Les problèmes ne se limitent pas aux matériaux recensés, mais ils s'étendent aux instruments qui permettent la constitution de véritables bdb. Les seules techniques documentaires ne suffisent pas toujours, par exemple, pour constituer une indexation et un thesaurus des noms de langues dans une bdb linguistique (mais les chercheurs n'ont jamais pris l'initiative de constituer un thesaurus français/anglais des noms de langues !).

On remarque, à l'inverse, que les bdb, voire même la forme plus fruste des répertoires bibliographiques (par exemple, *l'Année Philologique*), "origine chercheur" jouissent globalement d'une meilleure réputation dans la communauté. Cela n'a rien d'étonnant, mais met en lumière toute la question de l'articulation entre la recherche et la documentation. Il faut noter que les bdb "origine chercheur" ne sont pas toujours aux normes bibliographiques et qu'elles ont parfois tendance à conserver les modes de stockage et de diffusion de l'information les plus anciens (support papier). On remarque aussi une tendance à biaiser inconsciemment l'information, dont le choix se trouve orienté par les préoccupations des laboratoires

(remarque faite, notamment, à propos de la base LOCALDOC).

Pallier ces inconvénients pourrait largement se faire en prenant les mesures suivantes :

- *rattachement des différentes bases de données (y compris celles de l'INIST qui ne devraient pas déroger à la loi commune) aux différentes sections du comité national concernées (nomination au comité scientifique, évaluation périodique indépendante de celle du laboratoire lorsqu'un laboratoire est concerné, décision d'ouverture et de fermeture, etc.).*

- *expertise préalable de spécialistes en documentation sur la méthodologie et le non-recouvrement, lorsqu'un laboratoire décide de créer une base.*

- *constitution d'un comité scientifique effectif, comprenant documentalistes et chercheurs, décidant des objectifs, du contenu, de l'indexation, etc.*

Il semblerait qu'une partie importante des bdb constituées par les laboratoires ne soit ni visibles ni accessibles dans la communauté. On comprend les réserves quant à l'accessibilité, lorsqu'il s'agit de la constitution d'un matériel propre à une recherche à l'intérieur d'un laboratoire. Cependant, il semblerait rationnel d'envisager :

- *la recension de ces bdb (on pourrait, dans un premier temps, créer une rubrique spéciale dans LABINTEL) ;*

- *la conservation et le versement à un fond commun, lorsque le laboratoire a achevé la partie active de ses recherches. Ce fond commun pourrait être confié à la Bibliothèque Nationale de France.*

- 2 -

EXTENSION ET CONTENU

Lorsqu'on envisage l'ensemble des bdb on remarque rapidement deux choses. D'une part, il existe des cas de fort recouvrement, voire de concurrence, entre des bdb qui toutes sont soutenues de diverses façons

(c'est-à-dire plus ou moins) par le CNRS. La question se pose en particulier en philosophie, en histoire des sciences et en linguistique. D'autre part, certaines bdb soutenues par le CNRS se sont constituées sans considération de ce qui se faisait dans d'autres pays. Dans les deux cas, on peut parler de gaspillage et il convient d'envisager l'avenir à partir d'un principe fort de non-concurrence :

F - i) Le service public qu'est le CNRS ne peut soutenir en quelque façon que ce soit deux ou plusieurs bases de données de même contenu ou de contenu très voisin. Là où le cas se présente, il faut résorber l'anomalie le plus rapidement possible, en veillant à la cohérence scientifique et documentaire. S'il arrive qu'une proposition de suppression concerne l'une des bases réalisées par l'INIST, il faut veiller, dans la mesure du possible, à ce que le produit conservé ne soit pas moins performant en matière de diffusion et d'accessibilité (notamment informatique).

ii) Concernant le rapport aux bdb étrangères, il n'y a pas de raison générale (hormis la promotion de la littérature francophone) d'entrer en concurrence avec elles. Il faut au contraire situer les bdb constituées en France dans le paysage international et négocier des partenariats¹. En particulier, il importe de mettre en place une collaboration avec les pays européens.

Le matériel dépouillé fait l'objet de nombreuses discussions, allant dans des sens contradictoires (trop ou trop peu). On peut sérier les questions, en remarquant qu'il ne faut pas s'attacher uniquement à des critères quantitatifs, mais introduire des points de qualitatifs, et, par conséquent, des principes de pertinence :

- le problème des livres :

Les bases de données de l'INIST sont essentiellement consacrées aux périodiques et n'effectuent donc aucun dépouillement systématique concernant les livres. La communauté semble regretter, par exemple, qu'en *Histoire des Sciences et des Techniques*, les livres ne soient pas présents

1. Comme c'est le cas pour la Bibliographie d'Histoire de l'art de l'INIST.

dans la base de l'INIST. On peut faire remarquer que la recension des livres (pour ce qui est de la France) est déjà assurée par la Bibliothèque Nationale. De fait, la question concerne la finalité des bases de données. Il n'y a pas véritablement de choix général possible ; en tout état de cause, la seule mesure rationnelle consiste à s'assurer que le produit proposé est bien à chaque cas celui que demande la communauté (d'où l'intérêt des mesures préconisées dans la section précédente et concernant notamment la création de comités scientifiques). On notera cependant que l'une des spécificités de l'INIST est d'assurer un dépouillement des *revues* et que d'une façon ou de l'autre, il faut assurer cette fonction qui est laissée de côté par le catalogage des bibliothèques. Dans bien des secteurs SHS, voire dans tous à des degrés divers, l'article de revue est devenu ou tend à devenir le moyen privilégié de publication des résultats.

- le problème du choix des périodiques dépouillés et celui des articles :

Les chercheurs ici ou là, à tort ou à raison, font état de l'absence de certaines revues dans les bdb de l'INIST ou de l'inutilité de certaines autres. Il est tout à fait évident qu'il faut renoncer au mythe de l'exhaustivité. Il est raisonnablement impossible de vouloir indexer tout ce qui paraît dans un domaine ; ce serait trop coûteux et probablement inutile. Le concept de "revue coeur" que l'on trouve dans certains rapports de l'INIST semble tout à fait adéquat. Il importe simplement de faire un choix rationnel (suffisant en qualité et en quantité) approuvé par la communauté et révisable. Ce doit être le rôle d'un comité scientifique. Il faut admettre que figurer dans une bdb est pour une revue une reconnaissance de son importance dans la communauté et qu'il n'y a aucun intérêt à ce que toutes s'y trouvent.

- les langues des matériaux dépouillés :

La tentation d'exhaustivité conduit à dépouiller tout ce qui paraît partout dans un domaine donné. Il faut s'opposer à cette tentation. Il n'est probablement pas raisonnable de constituer en France une base de donnée consacrée à l'étude en langue anglaise de la littérature anglophone ! Ce qui se fait de mieux se trouve probablement aux Etats-Unis et nous ne serons jamais vraiment

concurrentiels dans le domaine. La question doit être envisagée au cas par cas dans l'optique du principe fort de non-concurrence (F, plus haut).

On retiendra cependant qu'en vertu du principe C énoncé plus haut, il importe d'envisager *de faciliter au maximum l'accès des chercheurs français aux bdb internationales* (ce qui peut être conçu dans le cadre d'un partenariat). Ce problème doit être traité globalement : si l'on dispose d'une agence qui, comme l'INIST aujourd'hui, confectionne des profils, on pourrait imaginer que la recherche soit faite par cet organisme également sur les banques étrangères.

En tout état de cause, il nous semble cohérent de privilégier largement la littérature francophone dans l'optique du principe D. Un requis minimum à cet égard est que, d'une façon ou d'une autre, *les revues francophones reconnues par le CNRS (financement ou simple label) doivent systématiquement figurer dans des bdb que l'on s'efforcera de promouvoir en priorité dans le réseau international.*

- la littérature grise :

De nombreuses bdb concernent ce type de produit en lui faisant une part plus ou moins grande. Dans de nombreux rapports cette question est abordée de façon contradictoire (trop ou trop peu). Il convient sans doute de trouver des principes de limitation. Il n'est pas du tout évident qu'il y ait un quelconque intérêt à conserver des informations concernant les communications d'un colloque distribués en *preprint*. Si la communication a nécessité un gros travail et si elle est bien accueillie, on la retrouve très rapidement dans une publication plus stable (revue, notamment). Par contre, il semble important d'avoir des bases de données pour les *documents officiels*. C'est le cas, notamment, des *rapports d'exercice que produisent périodiquement les équipes liées au CNRS, ainsi que des rapports d'expertise ou de fin de contrat.*

- la durée de vie :

L'idée qui semble présider à l'élaboration des bdb est celle de la pérennité ; on construit et on stocke sans se poser de véritables questions sur l'intérêt

qu'il y a à poursuivre indéfiniment dans ce sens. Cela serait valable dans l'hypothèse où la bdb concerne une discipline en tant que telle (par exemple, une bdd sur l'ensemble des langues). Pourtant, il y a au moins un cas (la base *Informatique et Sciences Juridiques*), où l'expert chargé de l'évaluation s'interroge sur la pertinence d'un projet bibliographique qui rassemble des éléments dont le regroupement sous cette forme n'aurait plus de réelle actualité au sein de la communauté. On peut évidemment interpréter cette interrogation dans un sens très large qui consisterait à soutenir que les bdb qui n'ont pas un matériau stable dans le long terme (comme l'est un regroupement disciplinaire) doivent tout simplement être supprimées. Cela ne semble pas s'accorder avec l'idée que les bdb sont des instruments de travail pour la communauté des chercheurs (voir plus haut, le principe D). Il n'est donc pas absurde de songer à constituer des bdb qui ont une existence qui ne s'inscrit pas dans la longue durée, mais correspond à des préoccupations convergentes à un moment donné. Il faut admettre que les orientations de la recherche peuvent mener à l'ouverture de bdb. Cela conduit à admettre le principe opposé selon lequel la durée de vie d'une bdb n'est pas éternelle (on pourrait traiter cette question par la *contractualisation*).

- la profondeur de l'analyse des documents :

Une bibliographie brute ne sert à rien ou à peu de choses ; les exigences de la documentation informatique conduisent à un codage (indexation) des documents (c'est en cela qu'elles diffèrent souvent des bibliographies papier traditionnelles). La communauté semble désireuse d'avoir des bdb comportant des analyses fiables réalisées par des "personnes compétentes" (c'est ainsi qu'opèrent les bdb "origine recherche") d'un matériau (livre et/ou revue) ciblé sur ses préoccupations. Il y a là un point important qui demande mûre réflexion. Mais il faut envisager cette demande d'autant qu'elle met en cause l'articulation documentalistes/chercheurs, tant dans la réalisation que dans l'utilisation. On notera que les bonnes revues contiennent toujours des résumés en plusieurs langues qu'il suffit de scanner ; mais cela ne signifie pas que toutes les revues publient des résumés utilisables.

- la fraîcheur des informations :

C'est un point qui ne semble pas faire problème dans son principe, tout le monde semble s'accorder sur l'importance qu'il y a à fournir l'information le plus rapidement possible. Le retard est donc conçu comme un dysfonctionnement qu'il faut prendre en compte dans l'évaluation.

- 3 -

VISIBILITE ET COORDINATION

L'un des problèmes essentiels des bdb est, on l'a vu, leur manque de visibilité dans la communauté des chercheurs. Plus généralement, relativement au principe D, il importe de rendre visible à la communauté internationale les bdb recensant les travaux français (c'est le choix qui semble avoir été fait par la base AMERIQUE LATINE). La visibilité tient à la publicité, et, donc, notamment à l'édition et à la publication :

- la publication imprimée :

Les anciens répertoires bibliographiques existent toujours ; ils ne sont pas encore des bdb. Il paraît indispensable de leur assurer au plus tôt ce format. Dans un premier temps on peut envisager la simple saisie à fin de PAO, ce qui donne la possibilité d'envisager tous les supports numériques possibles (notamment CD-Rom). *Il importe de donner à la filiale CNRS Editions des directives pour qu'elle puisse être un agent actif dans cette transformation, au moins dans les bibliographies qu'elle publie encore sous forme traditionnelle, voire dans celles qui sont subventionnées.* Ce qui suppose des études de marché et de faisabilité, ainsi qu'à un moment ou à un autre des décisions. Il faut dans un second temps encourager fortement la structuration des informations qui seront saisies informatiquement, afin qu'à terme toutes les bibliographies existent sous forme de bdb. Beaucoup d'auteurs de bibliographies envisagent actuellement leur transformation en bdb. Tous ne l'envisagent pas en collaboration avec les services de l'INIST. Il importe absolument d'élaborer une politique générale quant au format et aux supports (d'où l'intérêt d'un service central qui assurerait la coordination).

Il est probable que l'édition papier restera encore concurrentielle et même privilégiée dans certains milieux, pour une durée qu'il est difficile de déterminer, mais qui peut atteindre ou dépasser la dizaine d'années. Il faut donc la conserver, en abaissant le coût au maximum (PAO, l'idéal étant que l'édition puisse se faire pratiquement à la demande), y compris pour les produits directement confectionnés à partir de véritables bdb.

- informatique

Le mode privilégié de la consultation des bdb semble être la *consultation en ligne*, nous reviendrons sur la question des serveurs (voir la section 5). Le CD-ROM doit permettre deux choses : i) la disparition progressive du support papier ; ii) la création de centres locaux. On peut penser qu'à relativement court terme les CD-ROM seront privilégiés dans les acquisitions des bibliothèques. Voir notre complément informatique.

- intégration :

Lorsque l'on a un secteur relativement homogène comme les SHS, il est clair que la question de l'intégration, ou du moins de la coordination, des diverses bdb se pose. Il n'est pas sûr que dans l'état actuel des choses cela soit une bonne question. D'abord, la communauté semble privilégier les *bdb ciblées*. Nous avons même rencontré des personnes qui désapprouvent le fait que l'INIST distribue un seul CD-ROM pour tout FRANCIS, ce qui oblige à posséder et acheter des informations dont on n'a pas l'utilité. Les jugements sur cette question sont profondément ambigus. D'un côté on demande des bdb ciblés (d'où la critique d'un CD-ROM contenant tout FRANCIS) ; de l'autre on demande des extensions (par exemple, que figurent en linguistique ce que le linguiste utilise en mathématiques. Au reste, cette unification ne correspond pas à un véritable service : pour que les bdb soient intégrées, il faudrait qu'elles disposent, sinon d'un seul langage d'interrogation, du moins de passerelles entre les différents lexiques, ce qui constitue un problème théorique considérable. Ensuite, les différentes bdb utilisent différents instruments informatiques (certaines, qui semblent se multiplier, fonctionnent avec ISIS, le logiciel fourni gratuitement par l'UNESCO). Enfin, la

multiplication des bdb, semble témoigner d'un mouvement centripète, qu'il faut certes contrôler, mais qu'il n'importe certainement pas de supprimer. La spécialisation est, en effet, un atout quant à la pertinence et semble accompagner la participation des différentes communautés de chercheurs.

- catalogue général des bdb :

Il importe que l'on sache qu'une bdb existe. Il est donc nécessaire de construire au moins **une bdb performante des bdb françaises en SHS**. La difficulté qu'il y eut à rassembler les données, encore fragmentaires, nécessaires au présent rapport montre qu'il s'agit là d'une priorité. Cette bdb (il faudrait préciser le format des renseignements qu'elle contiendra) devrait être tenue à jour selon des procédures fixes et fiables. On doit la concevoir comme un moyen de promotion (certainement plus efficace qu'un prospectus commercial) et donc la servir gratuitement, par exemple, sur le réseau INTERNET. Elle serait à la fois un élément de gestion et un instrument de recherche : en l'absence d'une banque de donnée intégrée, elle serait comme une carte représentant le secteur et où ceux qui recherchent des informations pourraient faire leur choix. C'est aussi le plus sûr moyen de promouvoir les bdb françaises, et, plus généralement, la recherche française.

- 4 -

EXTENSION DES SERVICES

On peut concevoir de multiples services possibles des bdb. Il ne semble pas que l'on dispose actuellement en France de réponse satisfaisante à des demandes aussi simple (en apparence) que fournir aux clients une liste des revues dépouillées par domaine ou fournir des données récupérables sur le matériel local du destinataire (ou du "client"). De grosses bdb généralistes comme celles de l'INIST devraient pouvoir le faire. De manière générale deux problèmes nous paraissent de toute première importance :

- conservation et accès aux textes :

On sait que l'un des rôles de l'INIST est de conserver les documents (revues) dépouillées et de les rendre accessibles. Il est évident qu'une bonne bdb doit indiquer où le

document est accessible. Il n'est cependant pas nécessaire que cette localisation se confonde avec le lieu de production de la base elle-même. Lorsque les revues dépouillées par l'INIST étaient entreposées à la MSH, à Paris, il y avait là une bibliothèque de type traditionnel, qui a joué un rôle considérable dans le développement de la recherche française en SHS. Ce rôle est rendu impossible par le déménagement des fonds à Nancy. Le service photocopie de l'INIST ne le remplace pas, notamment parce qu'en SHS la clientèle (chercheurs, laboratoires, étudiants) n'est pas solvable vis-à-vis de ce type de service². La disparition *de facto* d'une bibliothèque de cette qualité constitue actuellement un lourd handicap pour la recherche française dans des disciplines où, comme en linguistique, il n'existe pas d'autre bibliothèque spécialisée.

On peut se demander si la conservation des documents et leur photocopie appartient à la vocation du CNRS. C'est une fonction qu'assume traditionnellement le réseau des bibliothèques. Il faut la penser par rapport à ce réseau, à son organisation et à la transformation profonde qu'apporte la numérisation des documents, donc en liaison étroite avec les services concernés de la nouvelle Bibliothèque de France. En particulier, il faudrait réfléchir à la numérisation prioritaire des revues soutenues par le CNRS.

- lexicque, indexation, thesaurus :

Les bdb ne doivent pas fournir simplement des données brutes ; leur valeur scientifique tient à la génération de technologies spécifiques. Il ne semble pas qu'il y ait eu de politique cohérente dans le domaine, comme en témoigne la diversité des produits. L'évolution des techniques change profondément la question : par exemple, le plan de classement qui était utile pour la publication papier du *Bulletin Signalétique*, n'a pas grand intérêt pour une bdb informatique. Il faudrait reprendre systématiquement ce type de problème, en particulier élaborer de véritables *thesaurus* en collaboration avec les communautés concernées. Lorsque l'on veut intégrer deux banques de données, la compatibilité des

langages d'interrogation ou des étiquettes d'indexation est un véritable casse-tête. Le passage d'une bdb indépendante à une bdb reliée à une base textuelle, qui s'accomplira nécessairement, nécessite incontestablement de nouveaux instruments (LAO). On s'étonne que le CNRS ne dispose pas d'un véritable **laboratoire d'ingénierie documentaire**, c'est-à-dire d'une équipe de recherche spécialisée dans les techniques documentaires et leurs rapports à l'intelligence artificielle.

- 5 -

CLIENTELE ET MEDIAS

- le marché clos :

Si l'on considère les bdb comme des produits présentés sur un marché, il faut considérer une offre et une demande. A la lecture des rapports d'expert, on peut souvent s'étonner que ne figure pas d'étude précise sur la clientèle et les consultations. Les éléments nécessaires à ces études ne sont peut-être pas toujours faciles à obtenir, mais ce n'est sans doute pas le fond de la question (l'INIST peut fournir des données, mais pas sur les utilisateurs de QUESTEL). Nous croyons qu'il est rationnel d'en tirer une conclusion plus générale selon laquelle la clientèle des bdb en SHS est actuellement relativement faible et qu'elle est spécifique (les abonnés du *Bulletin signalétique* en SHS oscillent entre 70 et 500 suivant les produits). Cela pose le problème du statut commercial des bdb.

Nous avons un produit commercial lorsque la demande n'émane pas de la population qui fait l'offre et qu'elle est notablement plus large que celle-ci. D'après ce qu'on peut savoir de l'étude de la consultation des bases de données, les différents abonnés (qui sont toujours en nombre restreint pour différentes raisons, le coût, sur lequel nous reviendrons, n'étant qu'un aspect de la question) sont essentiellement des bibliothèques ou des équipes de recherche (chercheurs). Ce n'est pas tout-à-fait le même type de clientèle. Les bibliothèques constituent une clientèle plus générale, qui peut très bien entretenir des abonnements de veille pour des produits peu ou pas utilisés. Elles sont également des clients privilégiés pour les CD-ROM coûteux. La plupart des bibliothécaires

2. Les dix premières pages sont facturées 25 FF à un laboratoire CNRS.

prennent toutefois conseil auprès des chercheurs de leur entourage. Lorsqu'il n'y a pas de demande, c'est soit que le produit n'est pas connu, soit que l'offre ne correspond pas à ce que souhaite la communauté scientifique.

Il y a un phénomène qui est caractéristique de toute littérature scientifique de haut niveau, c'est-à-dire fortement codifiée (par exemple, en mathématiques). Il s'agit de la constitution d'un *marché clos* d'un type particulier : la population qui fait l'offre est sensiblement la même que celle qui fait la demande. Dans ces conditions, il est exclu que l'on puisse envisager un véritable montage commercial. Pour que celui-ci soit possible, il faudrait que la demande vienne d'un autre lieu que l'offre, par exemple, d'une demande sociale plus générale. Il est clair que cette situation pourrait se rencontrer pour certains secteurs technologiques et que l'on pourrait en trouver des exemples dans les SHS (droit, sociologie, environnement). D'après les documents en notre possession, ce n'est pas véritablement le cas général. Il semble même que les ministères (par exemple, à la culture) aient leur propres services documentaires.

Tout ceci nous incite à penser qu'il n'y a pas de véritable avenir commercial pour un grand nombre des bdb en SHS, en dehors de la communauté des chercheurs et d'extensions localisées qui sont marginales et destinées à le rester (sans qu'il faille bien entendu les négliger absolument). L'avenir des bdb est dans le service public et il est d'être orienté vers la recherche.

- solvabilité :

En admettant que la communauté scientifique constitue le noyau de la clientèle en SHS, on remarquera qu'elle n'est pas solvable vis-à-vis de nombreux produits de l'INIST. Le serveur QUESTEL (650 FF l'heure d'interrogation) paraît inadapté. Les laboratoires qui participent à l'alimentation des bdb de l'INIST et les opérateurs de cet organisme se voient facturer toute interrogation, quand bien même celle-ci a pour but le fonctionnement de la base ! Cette situation est anormale et absurde. Nous pensons qu'il faut absolument revoir ce mode de fonctionnement. Dans certains cas (DOGE), l'INIST sert gratuitement le *Bulletin Signalétique* concerné aux

laboratoires qui fournissent au moins dix notices. Il y a une demande générale de la communauté scientifique pour que ce type d'échange soit étendu aux services télématiques.

Cette révision est d'autant plus urgente que de nouveaux médias et de nouvelles formes de communication nous semblent remettre profondément en cause le caractère commercial au sens strict des bdb. Ce caractère commercial deviendra probablement à court ou moyen terme, dans certains secteurs, un trait archaïque et obsolète. Prenons un exemple. Pourquoi un chercheur linguiste spécialiste de tamoul irait-il interroger la base LINGUISTIQUE de l'INIST sur QUESTEL ? S'il s'abonne (*ce qui est gratuit*) au réseau international LINGUIST, accessible par INTERNET, il pourra bénéficier d'une banque textuelle, d'une banque de données bibliographiques mise à jour quotidiennement et d'une messagerie interactive³. Certains produits ne sont plus concurrentiels.

- gestion et visibilité de la recherche :

L'information scientifique et technique, dans le domaine SHS au moins (mais probablement aussi dans tous les secteurs de la science fondamentale) n'est pas essentiellement l'objet d'une politique commerciale destinée à en amortir les coûts ou (éventuellement !) faire des bénéfices. Son rôle est fondamentalement de politique scientifique : elle améliore la gestion, et favorise même l'hégémonie ! Il suffit de voir le rôle que joue l'Université de Chicago, dans le cas du tamoul cité plus haut, pour comprendre le danger qu'il y aurait pour la recherche française à ne pas participer à ce type de réseau.

Il faut en conclure à la nécessaire gratuité de certains produits. Il nous semble que la politique des bdb en SHS n'a pas été assez pensée en termes de diffusion/visibilité internationale de la recherche française. Une bdb des bdb francophones doit être

3. Sur ces sujets voir notre complément informatique. Il faut noter, également, que la circulation des informations sur Internet génère ses propres problèmes : d'abord, il y a l'inflation quantitative qui nécessite des tris ; ensuite, on notera qu'une bonne partie de cette information, n'étant pas validée, n'est pas vraiment fiable.

disponible sur un serveur gratuit accessible à un réseau international. On pourrait même envisager de servir gratuitement ou à très bon marché sur un réseau international type INTERNET une bdb des revues françaises soutenues par le CNRS.

- partenariat :

En ce qui concerne le rapport des bdb aux laboratoires CNRS, il nous semble qu'il faut transformer progressivement le rapport producteur/client en un rapport de partenariat. D'après les rapports d'expertise qui nous sont parvenus, le statut de centre de documentation intégré à une équipe est, parfois, plus satisfaisant que le statut de service interne de l'INIST. On citera à ce sujet le cas du réseau IBISCUS (65 000 références vivantes et 15 000 références mortes, c'est-à-dire retirées de la base, mais conservées), association loi 1901, dépendant largement de l'UMR REGARDS. Ce réseau intègre 45 membres dont 26 sont installés en France (dont des partenaires institutionnels comme le Ministère de la Coopération, Ministère des Affaires Etrangères, Caisse Française de développement et des ONG). De l'avis de l'expert qui a évalué la base (qui n'est pas uniquement bibliographique) produite par ce réseau (TROPICAL-DEVELOPPEMENT) elle fonctionne de façon satisfaisante. Il semble que les cas où l'INIST intervient comme un service de gestion (assistance technique pour les règles de catalogage et le logiciel de base, traitements de constitution de la base) face à un réseau qui assure le traitement du contenu scientifique de la base (cas, par exemple, de DOGE) indiquent une piste intéressante à suivre pour constituer une articulation satisfaisante entre la documentation et la recherche.

- PASCAL :

Tout cela nous conduit à penser qu'il faut sans doute séparer radicalement la façon dont on envisage FRANCIS et PASCAL. Cette dernière base générale évolue lentement vers un service commercial destiné aux industries. Cette solution ne semble guère viable dans la plupart des domaines SHS. A la suivre exclusivement on court nécessairement le danger d'abandonner les bases qui ne concernent que la recherche fondamentale. Dans ces conditions une réflexion sur les rapports entre PASCAL et

FRANCIS s'impose, d'autant qu'on peut voir un certain glissement vers PASCAL des bdb susceptibles d'avoir son type de clientèle. Il est probable que certaines bases répertoriées en SHS concernent également PASCAL. On remarquera que RESHUS (socio-économie de la santé) est maintenant une base de Santé publique dans PASCAL. L'articulation n'est pas toujours commode et rend d'autant plus nécessaire l'intervention de comités scientifiques.

CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS

- la nécessité d'une réforme :

Il est certain qu'une réforme globale du système des bdb en SHS soutenues par le CNRS s'impose en profondeur, quel que soit le mérite, et il est grand, de ce qui a été fait jusqu'ici. Le département SHS semble être le département qui se préoccupe le plus des bdb qui le concernent. Il faudrait renforcer les liens qui existent entre le département et les bdb et les formaliser.

Nous ne saurions trop recommander d'éviter toute précipitation dans des décisions de suppression et/ou de création. Il est urgent de mettre en place, avant toute chose, un dispositif global de politique scientifique. La source des problèmes rencontrés par les bdb SHS provenant, à notre sens, principalement d'une coupure de leur réalisation avec la communauté scientifique, une politique n'aura de chance de succès que si elle parvient à s'appuyer sur un consensus. Il faudra probablement un certain temps pour rationaliser l'ensemble, mais tout retard dans la mise en place du dispositif ne fera qu'accroître le désordre actuel.

Nous avons eu en main un court rapport de deux experts nommés par une section du comité national pour évaluer une base concernant cette section ; globalement, les conclusions recoupaient les nôtres. Ce rapport a été rédigé en 1985 ! On peut imaginer la perte en deniers publics et en énergie intellectuelle que représentent ces dix ans d'inertie. Il importe d'agir.

- la difficulté des choix :

La lecture des différents rapports des experts peut paraître déroutante. Dans de

nombreux cas, ces rapports font état de besoins urgents en personnel, équipements et crédits. Dans l'état actuel des choses ces demandes peuvent sembler justifiées. Mais il n'y a aucune raison pour qu'elles ne croissent pas indéfiniment. Si beaucoup des rapports sont critiques, certains allant même jusqu'à considérer que la situation justifie soit l'arrêt pur et simple soit une transformation radicale, un seul préconise véritablement la suppression comme seule solution. On comprend cette prudence. D'un côté, il importe de ne pas détruire des acquis et l'on peut penser que quelque chose, même d'insatisfaisant, vaut mieux que rien. De l'autre, personne ne dispose véritablement aujourd'hui de principe de choix : dans l'absolu, il n'en existe jamais. La communauté scientifique et la communauté documentaire ne disposent ni l'une ni l'autre d'une culture partagée dans le domaine et donc pas de critères reconnus.

Dans l'état actuel des choses, il est quasiment impossible d'envisager une politique cohérente de l'ensemble, trop d'éléments demeurant dispersés et difficilement identifiables. Il est probablement nécessaire de rassembler le suivi des bdb SHS, quel que soit leur lieu institutionnel d'insertion, sous l'égide d'un service unique, comme cela a été fait pour les revues soutenues par le CNRS. Dotées d'un comité scientifique et soumises à l'évaluation des différentes sections du comité national, les bdb pourraient être contractualisées sur la base d'un projet et d'un cahier des charges.

- la question des coûts :

Il manque également un élément important pour pouvoir décider rationnellement de l'existence des bdb. A notre sens, il est indispensable que l'administration du CNRS réalise une étude analytique des coûts (crédits, équipements, personnels) de ce qui existe et que soit envisagée, à partir de là, une budgétisation spécifique. Notre rôle n'était pas de traiter ce problème, très difficile à aborder (excepté dans le cas de l'INIST, les coûts n'apparaissent pas directement ; par exemple, ITA dispersés dans des équipes ; éventuellement, temps accordé par les chercheurs à cette occupation ; subventions accordées à des publications, etc.). Mais les sommes en jeu sont probablement considérables. Dans une excellente étude sur

la base 522 (*Histoire des sciences et des techniques*) de Francis, l'ingénieur-pilote évalue le coût de 4000 notices annuelles issues de 200 périodiques à 360 000 FF. Il importe que tout le monde soit conscient de cet ordre de grandeur. C'est seulement dans le cadre d'une enveloppe budgétaire donnée qu'il est possible à la communauté d'effectuer des choix sur la base de préférences.

- le rôle du CNRS :

Le CNRS joue actuellement plusieurs rôles essentiels en matière de bdb. Il est entrepreneur principal par le biais de l'INIST, institut dépendant directement de la direction générale. Il est opérateur à différentes hauteurs dans plusieurs bases relevant d'équipes de recherche (qui sont parfois des unités propres) ou de réseaux. Paradoxalement, il ne dispose pas de cellule de décision assurant la cohérence de sa politique. Cette situation doit changer dans les plus brefs délais. Dans l'absolu, on pourrait envisager de conforter le monopole de l'INIST et d'y rapatrier toutes les bases. Cette solution n'est souhaitée par personne et elle ne paraîtrait pas rationnelle. L'INIST deviendrait un service public d'information scientifique et technique dont on ne voit pas pourquoi il devrait rester au sein du CNRS, organisme dont la vocation est beaucoup plus limitée. Scientifiquement, nous avons également déjà noté que l'autonomisation trop poussée de la documentation conduit nécessairement à des dysfonctionnements. Il faut absolument assurer le pluralisme des sources documentaires et leur rapprochement de la communauté des chercheurs, c'est-à-dire des équipes. La seule solution consiste à considérer qu'en matière de bdb l'entité de base ce n'est pas l'Institut ou l'Equipe mais la bdb elle-même. Symétriquement, il convient de créer au sein du CNRS un service qui coordonne la politique de l'organisme dans cette matière. Les modèles de ce qui se fait pour l'édition (comités éditoriaux ou CNRS-Périodiques) paraissent pouvoir être suivis. Une telle politique permettrait d'assurer également la diversification des montages et des partenaires qui sont à la source des bases, comme on le voit pour les revues où coexistent revues propres du CNRS et revues soutenues par le CNRS. Il nous semble que l'intérêt général n'est pas que le CNRS soit un opérateur exclusif dans le domaine, mais

qu'à partir d'une politique propre, définie en fonction des objectifs de l'organisme, il développe des partenariats. En particulier, il convient d'envisager dès le départ un partenariat avec la Bibliothèque Nationale de

France (archivage, mais aussi nouveaux modes d'accès aux documents), CNRS-Editions (édition des bases, accès aux documents publiés par/avec le concours du CNRS) et les Universités.

Proposition de schéma pour l'organisation des bases de données bibliographiques en SHS au CNRS :

Définition : Une base de données bibliographique est constituée par le stockage numérique de documents bibliographiques indexés (comportant éventuellement des résumés), assorti des moyens logiciels de consultation, permettant leur utilisation comme outil de travail. Sa diffusion consiste en tout moyen qui en permette l'accès public. Par préférence, on étend l'appellation à tout instrument bibliographique auquel concourt le CNRS, fût-il réalisé en simple version papier.

1 - Une base de données bibliographiques est une entité de type éditorial ; elle est pourvue d'un(e) responsable et d'un comité scientifique. Sa politique (type de documents, mode de recension, etc.) est définie par le comité scientifique.

2 - Les relations éventuelles d'une base de données bibliographiques avec le CNRS sont de type contractuel. L'obtention d'un contrat est soumise à une évaluation.

3 - L'évaluation d'une base de données bibliographiques s'effectue à partir d'un document (demande de contrat) rédigé par le responsable et approuvé par le comité scientifique. Ce document doit comporter la définition de la politique générale de la base (type de document, indexation, etc.), de son mode d'alimentation (équipe, réseau, etc.) et du rythme annuel prévu pour celui-ci, de ses conditions financières de fonctionnement et de son mode de diffusion (papier, CD-ROM, disquettes, accès en ligne sur un réseau télématique, etc.).

4 - L'évaluation d'une base de données s'effectue à partir de deux rapports : i) *un rapport de contenu et d'intérêt scientifique général*, rédigé par la section du comité national concernée ; ii) *un rapport plus technique* (qualité du traitement documentaire, qualité des moyens informatiques utilisés, etc.)⁴.

5 - Les décisions concernant les bases de données bibliographiques sont prises par le directeur SHS, après consultation d'un *comité d'experts nommé et présidé par lui*. Ce comité a en outre la charge d'élaborer une politique générale concernant l'activité du département SHS du CNRS dans ce domaine. Il doit faire des recommandations sur les rapports éventuels du CNRS et d'autres organismes (BNF notamment).

6 - La politique de suivi des bases de données relève d'un *service administratif (léger) du CNRS* dont la fonction est de demander les expertises, de préparer les réunions du comité bases de données, de mettre à la disposition des responsables des différentes bases la documentation nécessaire à la préparation de leur rapport et d'assurer tout contact avec eux.

7 - Avant de demander une évaluation, une base de données devra avoir fonctionné au moins deux ans à titre expérimental. Aucune base de données ne peut être diffusée sous le label CNRS sans l'accord de cet organisme. Lorsqu'une base de données cesse d'être alimentée, elle doit faire l'objet d'un archivage (cet archivage pourrait s'opérer à la BNF), afin de demeurer ultérieurement consultable.

4. Il paraît urgent que le département puisse identifier un groupe d'experts susceptibles de réaliser ces évaluations et de fournir des conseils en matière de technologie informatique et documentaire.

COMPLEMENT INFORMATIQUE : *Diffusion des bases de données sur les réseaux*⁵.

X5 et IP

L'accès aux bases de données S.H.S pose le problème de l'accès à un réseau et du choix de ce dernier comme vecteur de diffusion de l'information scientifique et technique.

La France, traditionnellement, a une "culture X25" popularisée par le Minitel. Depuis 1993, le GIP RENATER gère l'infrastructure nationale pour le compte de la collectivité (publique et privée) du réseau IP (Inter network Protocol). L'infrastructure régionale du réseau est souvent mise en oeuvre par les régions. Les équipes CNRS doivent prendre en charge la connexion au réseau régional ; pour celles hébergées par l'Université le raccordement à Internet est facile (et peu onéreux), par contre la multitude d'équipes géographiquement isolées rend le raccordement onéreux et nombre d'entre elles ne disposent pas encore de points d'accès. Les solutions techniques pour connecter temporairement (par le réseau téléphonique) les sites isolés existent ; elles se nomment PPP (Point to Point Protocol) ou SLIP (Serial Link Internet Protocol). La gestion informatique de ces sites doit être assurée par des entités (existantes ou à créer) reconnues par l'Internet, telle l'expérience du LISH pour PARIS. La répartition de tels sites sur le territoire national peut permettre le télétravail (une continuité du travail entre le laboratoire et le domicile).

Cette situation influe directement sur le problème de la diffusion des BDD (Bases de données documentaires). Quel vecteur de diffusion choisir (Internet ou X25) ? Il semble qu'il n'y a pas lieu de les opposer, mais de souligner le rôle complémentaire des deux réseaux : X25 pour une diffusion française (public laboratoires et hors des laboratoires), et Internet pour une diffusion internationale. De plus, des solutions informatiques existent pour assurer une continuité de travail entre les deux réseaux. Citons l'expérience de l'Université Lyon 1 avec le service minitel 3614 TELEMAL

(passerelle X25 permettant à un usager minitel de relever sa messagerie Internet quelle que soit la localisation géographique de cette dernière) ou le service 3615 FRANTIQ qui met en oeuvre une passerelle X25/WAIS (développée par FRANTIQ et l'Université LUMIERE-Lyon2) pour accéder via minitel à la BDD FRANTIQ accessible sur l'Internet (le produit pourrait permettre la consultation des 1000 bases françaises et étrangères gérées par le logiciel WAIS).

Les produits cités ci-dessus sont des produits Universitaires ou CNRS et ont bénéficiés d'une infrastructure X25 (serveurs) et d'outils de développement préexistants. D'autres solutions commerciales existent, tel le produit SIAM qui permet en mode client-serveur de constituer (et consulter) à partir de clients Macintosh ou Windows des serveurs de téléchargement de logiciels indifféremment sur X25 et IP. Navigatel (de la même société) peut à partir d'un micro-ordinateur constituer une arborescence type minitel interrogeable par tous les clients ou par le minitel.

L'enjeu des réseaux

Les réseaux vont devenir un enjeu important, la notion d'autoroutes de l'information s'impose dans le grand public. Les projets actuels de développement des micro-ordinateurs prévoient sous 5 ans des capacités de calcul capables de traiter en temps réel l'information véhiculée à vitesse de 160 MegaBytes par seconde (la vitesse de l'Internet est traditionnellement de 10 MegaBytes par seconde). Notons que la technologie IP (celle de l'Internet) a été validée (entre deux CRAY) pour une vitesse de 1 GigaByte par seconde.

Les BDD produites en France se doivent de privilégier la diffusion sur l'Internet non seulement parce que la communauté scientifique française a adopté ce vecteur de communication mais aussi pour que l'interrogation de ces bases s'insère dans le processus normal, quotidien, de travail au même titre que la messagerie ou le transfert de fichiers. De plus l'Internet offre une lisibilité mondiale du travail de la Communauté scientifique française.

Les applications majeures (ou services) issues de l'Internet qui peuvent être mises en oeuvre pour les producteurs de BDD sont :

5. Ce complément a été rédigé par P. Desfarges.

- FTP, File Transfert Protocol pour le transfert de fichiers entre ordinateurs distants permet le déchargement de programmes d'informations ;

- Telnet, émulation terminal sur le réseau au travers de produits tels que HyperTelnet permettant l'accès à 6400 catalogues de bibliothèques (OPAC) ;

- Archie (Archive), recherche de logiciels d'information en mode connecté client/serveur ;

- WAIS (Wide Area Information Server), interrogation "fulltext" de documents en mode client/serveur. Il existe des versions permettant l'interrogation par champs ;

- Gopher : environnement client/serveur pour diffuser en mode arborescent=20 l'information de nature textuelle ou des fichiers informatiques (logiciels, images, etc.). Possibilité d'interfaçage avec WAIS ;

- Mosaic / W3 : navigation de type hypertexte en mode client/serveur : l'accès aux données est organisé à partir du langage HTML (hypertext markup language) langage développé à partir de SGML (Standardised Generalise Markup Language) très répandu aux USA dans les métiers de l'imprimerie. W3 permet l'interfaçage avec Gopher et WAIS.

Gopher est utilisé pour les bases : - projet DRANT (DRoits ANTiques) ; - Bibliopatrística ; - BAHR (Bulletin Analytique d'Histoire Romaine) - FRANTIQ. Mosaic et WAIS sont utilisés par FRANTIQ ; le CCO (Catalogue Collectif) les utilise également dans le cadre de ses fonctions.

Saisie et exportation

Les produits tels que Mosaic, WAIS, Gopher sont des outils de diffusion de l'information, en aucun cas, ils ne permettent la saisie. Cette dernière est systématiquement effectuée sur un SGBD (Système de Gestion de Base de Données) tels que Texto, ISIS, etc., ou un système propriétaire. Les mises à jour des données sur le logiciel de diffusion met en oeuvre des méthodes d'export. L'utilisation de un ou plusieurs logiciels intermédiaires est (sont) nécessaire(s) entre le logiciel de saisie de l'information et le logiciel de diffusion ; citons comme exemple le logiciel WAIS-TEXTO (disponible sur le serveur ftp.univ-lyon2.fr) qui permet de traiter tout fichier texto (en format ajout

piloté) et de le transformer en base WAIS. Ce sont des chaînes de production de l'information qui sont (ou seront) à mettre au point pour assurer la saisie, l'impression. (livres, revues) et la diffusion (réseau, CDROM).

L'importance des formats d'export des données est primordiale. Outre les formats "classiques" d'échanges de données deux formats d'export sont à privilégier : le SGML et PostScript (langage de description de page). La polyvalence, l'interactivité, la simplicité d'utilisation des chaînes de productions est à ce prix. Elles doivent intégrer d'une part l'aquis et d'autre part être construites avec l'aide d'acteurs (extérieurs au secteur des BDDs) spécialisés dans la diffusion sur des vecteurs (supports) multiples (réseaux, CD-ROM, support papier, etc.). La diffusion multimédia est un des enjeux des autoroutes de l'information.

Conclusion

La consultation, donc la diffusion, des bases de données SHS sur les réseaux informatiques ne sera efficace que si elle s'insère dans un processus normal de travail du chercheur ou de la collectivité scientifique. C'est pourquoi il est nécessaire que les bases soient accessibles avec les outils informatiques de recherche d'information que le chercheur utilise quotidiennement.

Cela implique : - l'accès au réseau ; - la diffusion des applications réseau ; - la constitution de chaînes de production d'information ; - le respect des formats d'échange ; - d'informer et former la collectivité scientifique ; - d'insérer les BDD dans une politique informatique de diffusion de l'information ; - la continuité laboratoire / domicile

Cela nécessitera sans doute : - de répartir et développer les ressources informatiques ; - d'implémenter et diffuser les applications ; - un échange réciproque de compétence entre producteurs ; - de développer des outils informatiques d'accès à l'information (type thésaurus).

ANNEXE 1 : LISTE INITIALE

Nom de la base	Nom de l'unité gestionnaire et du responsable	Adresse	Nom des coopérateurs et adresse	Nom de l'expert désigné
Philosophie	UMS 821 Philosophie, Histoire des idées, histoire des sciences B. Bourgeois	12 rue Colbert 75012 Paris		François Azouvi UPR 75, Recherches philosophiques BP 8, 7 rue Michel Moquet 94 801 Villejuif
Philosophie	INIST F. Gourd	INIST, 2 allée du Parc de Brabois 54514 Vandœuvre les Nancy		François Azouvi UPR 75, Recherches philosophiques BP 8, 7 rue Michel Moquet 94 801 Villejuif
Histoire des sciences et des techniques*	INIST F. Gourd	INIST, 2 Allée du Parc de Brabois 54 514 Vandœuvre les Nancy		Michel Blay, UPR 21 histoire des sciences et des techniques 27 rue Damesme, 75013 Paris
Bibliographie d'histoire de l'art*	INIST + Getty F. Gourd	INIST, 2 Allée du Parc de Brabois 54 514 Vandœuvre les Nancy	Co-producteur J.P. Getty Trust 401 Wilshire Bd Suite 1100 Santa Monica California 90401-1455	Françoise Levailant, URA 1012 Institut d'Art et d'Archéologie 3 rue Michelet, 75006 Paris
Année philologique	UPR 76 Hist des doctrines de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Age, P.P. Corsetti	UPR 76 7 rue Guy Moquet 94801 Villejuif		Joël Biard (URA 1085) section 32 Cf MG
BAHF (Histoire de France)	IHMC UPR 671 Institut d'Histoire Moderne et contemporaine D. Roche	IHMC, ENS Ulm 45 rue d'Ulm 75005 Paris		Bernard Dompnier, Professeur d'histoire Univ de Clermont Ferrand 2 33 cours Sablon, 63 Clermont Ferrand
Bulletin analytique de linguistique française*	USR 705 INALF R. Martin	USR 705 INALF Nancy 44 av. de la Libération 54014 Nancy		Jean-Claude Milner, URA 1028 Université Paris 7, tour centrale 2, place Jussieu 75005 Paris
Art et archéologie*	INIST F. Gourd	INIST, 2 Allée du Parc de Brabois 54 514 Vandœuvre les Nancy		François de Polignac Centre de Recherches comparées sur les sociétés anciennes 39 Av Lenôtre 92420 Vaucresson
Préhistoire et Protohistoire*	INIST F. Gourd	INIST, 2 Allée du Parc de Brabois 54 514 Vandœuvre les Nancy	Coopé en cours de montage avec Musée des Antiquités Nationales URA 880 Château BP 30 781 03 Saint Germain en Laye	Jean-Pierre Texier Université Bordeaux 1 Avenue des Facultés 33405 Talence
Bibliographie des droits antiques	URA 961 Centre de Documentation de droits Antiques, M. Humbert	URA 961 Université Paris 2 12 pl du Panthéon Paris 5		Patrick Desfarges, FU 2 Maison de l'Orient 7 rue Raulin 69007 Lyon
Bulletin analytique d'histoire romaine	URA 988, Groupe de Recherche d'Histoire romaine E. Frézouls	URA 988 Univ Strasbourg 2 Palais Universitaire 22 rue Descartes 67 Strasbourg		Patrick Desfarges, FU 2 Maison de l'Orient 7 rue Raulin 69007 Lyon
Biblia Patristica	URA 987, Centre d'analyse et documentation patristique P. Maraval	URA 987, Palais universitaire Université Strasbourg 2 22 rue Descartes 67 Strasbourg		Patrick Desfarges, FU 2 Maison de l'Orient 7 rue Raulin 69007 Lyon
Bibliothèque d'histoire grecque	URA 884, Centre de Recherches Comparées sur les Sociétés anciennes, P. Vidal-Naquet	URA 884 EHESS, 10 rue Monsieur le Prince, 75006 Paris		Pierre Judet de La Combe, URA 992 Université Lille 3, Boîte Postale 149 59653 Villeneuve d'Ascq
Frantique	FU2 Maison de l'Orient O. Aurenche	FU2 Maison de l'Orient 7 rue Raulin 69007 Lyon		A.M. Guimier Professeur Paris 10
Centre de documentation Pierre Léon	URA 991, Histoire ancienne et archéologie de la péninsule ibérique, J.M. Roddaz	URA 991 Maison de l'Archéologie Domaine Universitaire 33000 Talence		A.M. Guimier Professeur Paris 10
Littérature*	INIST F. Gourd	INIST, 2 allée du parc de Brabois 54514 Vandœuvre les Nancy		Ph. Rogers, URA 96 Centre d'étude de la langue et de la littérature française Paris 4. 1 rue Victor Cousin, 75005
Linguistique*	INIST + Getty F. Gourd	INIST, 2 Allée du Parc de Brabois 54 514 Vandœuvre les Nancy		Martine Mazaudon, UPR 3121 LACITO 44 rue de l'Amiral Mouchez 75014 Paris

* Base FRANCIS INIST

Nom de la base	Noms de l'unité gestionnaire et du responsable	Adresse	Nom des coopérateurs et adresse	Nom de l'expert désigné
Sociologie	INIST F. Gourd	INIST, 2 allée du parc de Brabois 54 Vandoeuvre les Nancy	USR 703, IRESCO E. Aptelbaum, E. Précetteille 59 rue Pouchet Paris 17 URA 313, CESDIP, Cl. Faugeton 4 rue de Mondovi Paris 75001	Charles Suaud. LERSCO. Université de Nantes. Faculté des lettres. BP 1025. Chemin de la Sensive de Terre 44036 Nantes Cedex 01 de l'atome
Biblio. internationale de science administrative*	INIST F. Gourd	INIST, 2 allée du parc de Brabois 54 Vandoeuvre les Nancy	URA 958 CERSA J.M. Lemoigne de Forges 43 bis rue N D ds champs 75006 IAP 2 rue de l'Observatoire 75006	Jean-Louis Autain Professeur de droit. Université Montpellier 1. BP 1017 34006 Montpellier cedex 1
LOCALDOC	URA 981 CERV J. Palard	CERV URA 981 IEP BP 101, av Ausone 33405 Talence		Jean-Pierre Gaudin, URA 1267 CEPEL Université Montpellier 1 35 rue de l'Université 34000 Montpellier
ECODOC*	INIST F. Gourd	INIST, 2 allée du parc de Brabois 54 Vandoeuvre les Nancy	UPR 192 MIC, P. Messerlin FNPS 4 rue Michelet Paris 6 Département Economie. V. Plauchu. Université P. Mendès France. BP 47 38040 Grenoble	Bertrand Munier URA 1419, GRID ENS de Cachan, 61 av du Président Wilson, 94235 Cachan, cedex
DOGE*	URA 931 CSRAG A. Jolibert	URA 931 CSRAG Univ. Grenoble 2 BP 47 Grenoble	Réseau de producteurs (IAE, IESC Paris, Grenoble, Lyon, IESSEC, HIEC Montréal)	Elie Cohen URA 1238 CEREG Paris 9 PI de Lattre de Tassigny 75775 Paris cedex 16
REHESUS*	INIST F. Gourd	INIST, 2 allée du parc de Brabois 54 Vandoeuvre les Nancy	Ecole Nationale de Santé Publique à Rennes ENSP, Avenue du Pr Léon Bernard. 35000 Rennes	Gérard Duru, URA 934 Université Lyon 1, département de mathématiques, 43 boulevard du 11 novembre, 69 Villeurbanne
REMISS	EP 72 Migrations et Société Maryse Tripiet	GST, Université Paris 7 2 place Jussieu 75005 Paris (adresse provisoire)		Michel Bruneau, URA 1693 TIDE MSH Bordeaux, Domaine Universitaire Esplanade des Antilles, 33 Talence
Sciences de l'éducation*	INIST F. Gourd	INIST, 2 allée du parc de Brabois 54 Vandoeuvre les Nancy	UPR 29, IREDU F. Orivel Université de Dijon, Faculté des Sciences Mirande BP13821004 INRP 29 rue d'ULM 75005 INRAP 2 rue des champs Prévois 21000 Dijon	Agnès Henriot URA 887
Economie de l'énergie*	INIST F. Gourd	INIST, 2 allée du parc de Brabois 54 Vandoeuvre les Nancy	UFP BP 311 92506 Rueil Malmaison	Dominique Finon UPR 19
Informatique et Science juridique*	INIST F. Gourd	INIST, 2 allée du parc de Brabois 54 Vandoeuvre les Nancy	URA 954 IRETIJ J.L. Bilon 39 rue de l'Université Montpellier	Bruno Aubusson de Carvalay, URA 313 CESDIP, 4 rue de Mondovi, 75001 Paris
Amérique Latine*	UMR 9959 GRAL Y. Le Bot	GRAL UMR 9959, Université de Toulouse Le Mirail Allées Antonio Machado Toulouse		M. Claire Robic, URA 1243 8 avenue de Robinson 92290 Chatenay-Malabry
Bibliographie Géographique Internationale*	ERS 12 INTERGEO Ch. Girault	INTERGEO, ERS 12, 191 rue Saint Jacques 75005 Paris		Vincent Bardoulay, URA 911, SET IRSAM, Domaine Universitaire Av du Doyen Poplawski, 64 Pau
Tropical- Développement	UMR 9937 REGARDS J.P. Deler	REGARDS UMR 1937 Bâtiment CEGET, Esplanade des Antilles, 33 Talence		Jean-Luc Pierrmay, Professeur 48 B rue St Urbain 67100 Strasbourg Neudorf
Ethnologie*	INIST F. Gourd	INIST, 2 allée du parc de Brabois 54 Vandoeuvre les Nancy	Coopération en cours de montage avec UMR 116 Labo d'ethnologie et d'anthropo- logie sociale Univ Paris 10, 200 av de la République 92001 Nanterre	F.M. Renard-Casevitz UPR 324 Ethnologie Amérindienne, IRESCO 59, rue Pouchet, 75017 Paris
Sciences des religions*	INIST F. Gourd	INIST, 2 allée du parc de Brabois 54 Vandoeuvre les Nancy	Coopération en cours de montage avec URA 892 Société droit et religion en Europe. Palais universitaire 67 Strasbourg	J.P. Willaime URA 892 Société Droit et Religion en Europe Palais Universitaire, 9 place de l'Université, 67 Strasbourg
ARABASE	IREMAM UMR 107 A. Mahiou	IREMAM 5 av Pasteur Aix en Provence		Djamel Kouloughy URA 1028, Laboratoire de Linguistique Formelle, Université Paris 7, 2 place Jussieu 75005 Paris

* base FRANCIS INIST

ANNEXE 2 : FICHES DOCUMENTAIRES

Nom de la base - FRANCIS - PHILOSOPHIE (519)

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy cédex - tél 83 50 46 00
Responsable : Mme D. Wolf-Kugel

Objectif :

La base couvre les principaux domaines de la philosophie sous un double aspect historique et conceptuel, se réduisant à la pensée occidentale (sauf comparaison avec les pensées orientales)

Date de constitution

1972

Mode de fonctionnement

Base propre de l'INIST

Nombre d'entrées :

106 145

flux annuel d'accroissement :

4500

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

essentiellement des périodiques

Moyens financiers :

moyens généraux INIST

Moyens techniques :

moyens généraux INIST

Moyens en personnel :

1 IE2 CNRS

DIFFUSION

▣ papier publication périodique : Bulletin signalétique philosophie

nombre d'abonnés :	264
coût de l'abonnement :	555 F
ventes hors abonnement :	

▣ profils documentaires rétrospectives NON VENTILE PAR BASE voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

nombre d'abonnés :	
coût de l'abonnement :	
ventes hors abonnement :	
clientèle	

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

159
prix non précisé

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles, bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :	
coût de la consultation :	
clientèle	

Questel
550 F HT/heure + 3,60 F par référence
Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%
avec Francis

▣ Consultation par MINITEL :

Comité scientifique : non

**Nom de la base - FRANCIS
Sciences de l'Education (520)**

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy
responsable : Mme Wolf-Kugel tél : 83 50 46 00

Objectif :

La base bibliographique des Sciences de l'Education couvre tous les domaines de l'éducation dans ses approches méthodologiques, pédagogiques, et ce, du Moyen-Age à nos jours sans restriction géographique

Date de constitution

1972

Mode de fonctionnement

base propre de l'INIST - coopération avec l'Institut National de Recherche et d'Applications Pédagogiques, l'Institut de recherche en Economie de l'Education et l'Institut National de Recherches Pédagogiques

Comité scientifique :

non

Nombre d'entrées :

111 728

flux annuel d'accroissement :

entre 3000 et 3500

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques

Moyens financiers :

moyens généraux INIST, pas de ventilation par base

Moyens techniques :

moyens généraux INIST, pas de ventilation par base

Moyens en personnel :

1 IE CNRS

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

Bulletin signalétique des sciences de l'éducation

nombre d'abonnés :

226

coût de l'abonnement :

551 F (570 F CEE)

ventes hors abonnement :

clientèle :

enseignement supérieur, recherche publique, organismes d'Etat

▣ profils documentaires rétrospectives **NON VENTILE PAR BASE** voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

nombre d'abonnés :

159

coût de l'abonnement :

prix non précisé

ventes hors abonnement :

clientèle

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles, bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :

Questel

coût de la consultation :

550 F HT/heure + 3,60 F par référence

clientèle

Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%

▣ Consultation par MINITEL :

avec Francis

**Nom de la base - FRANCIS
Sociologie (521)**

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy
responsable : Mme Wolf-Kugel tél : 83 50 46 00

Objectif :

Base bibliographique traitant de la méthodologie de la sociologie, la sociologie de la famille, la sociologie juridique et criminelle, la sociologie du travail, la sociologie de la connaissance et de la culture

Date de constitution

1972

Mode de fonctionnement

base propre de l'INIST - coopération avec le Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions pénales, et jusqu'en 1993, l'IRESKO

Comité scientifique :

non

Nombre d'entrées :

93 900

flux annuel d'accroissement :

autour de 4000

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques principalement + livres, rapports, congrès et thèses

Moyens financiers :

moyens généraux INIST

Moyens techniques :

moyens généraux INIST

Moyens en personnel :

1 IE CNRS (50%, traite aussi l'ethnologie)

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

Bulletin signalétique de sociologie

nombre d'abonnés :	304
coût de l'abonnement :	480 f
ventes hors abonnement :	
clientèle :	non précisé

▣ profils documentaires rétrospectives **NON VENTILE PAR BASE** voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

nombre d'abonnés :	159
coût de l'abonnement :	prix non précisé
ventes hors abonnement :	
clientèle	essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles, bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :	Questel
coût de la consultation :	550 F HT/heure + 3,60 F par référence
clientèle	Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%

▣ Consultation par MINITEL :

avec Francis

Nom de la base - FRANCIS
Histoire des sciences et des techniques (522)

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy
responsable : Mme Wolf-Kugel tél : 83 50 46 00

Objectif

La base bibliographique couvre tous les domaines scientifiques et techniques sous l'angle historique et philosophique, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours

Date de constitution

1972

Mode de fonctionnement

base propre INIST

Comité scientifique :

non

Nombre d'entrées :

92 590

flux annuel d'accroissement :

entre 3500 et 4000

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques principalement, plus quelques ouvrages, actes de congrès, thèses, rapports

Moyens financiers :

moyens généraux INIST

Moyens techniques :

moyens généraux INIST

Moyens en personnel :

1 IE CNRS chargé également de la base de philosophie FRANCIS

DIFFUSION

▣ papier publication périodique techniques

Bulletin signalétique d'histoire des sciences et des

nombre d'abonnés : 223
coût de l'abonnement : 475 F
ventes hors abonnement :
clientèle : à préciser

▣ profils documentaires rétrospectives NON VENTILE PAR BASE voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

nombre d'abonnés : 159
coût de l'abonnement : prix non précisé
ventes hors abonnement :
clientèle

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles, bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :
coût de la consultation :
clientèle

Questel
550 F HT/heure + 3,60 F par référence
Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%

▣ Consultation par MINITEL :

avec Francis

Nom de la base - FRANCIS
Histoire et sciences de la littérature (523)

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy
responsable : Mme Wolf-Kugel tél : 83 50 46 00

Objectif :

base bibliographique d'études théoriques sur la littérature et littératures francophones et anglophones

Date de constitution

1972

Mode de fonctionnement

base propre de l'INIST

Comité scientifique :

non

Nombre d'entrées :

114 900

flux annuel d'accroissement :

entre 3300 et 4500

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques

Moyens financiers :

moyens généraux INIST

Moyens techniques :

moyens généraux INIST

Moyens en personnel :

1 IE CNRS

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

Bulletin signalétique histoire et sciences de la littérature

nombre d'abonnés : 221
coût de l'abonnement : 600 F
ventes hors abonnement :
clientèle :

bibliothèques universitaires, universitaires, étudiants

▣ profils documentaires rétrospectives **NON VENTILE PAR BASE** voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

nombre d'abonnés : 159
coût de l'abonnement : prix non précisé
ventes hors abonnement :
clientèle

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles,
bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour
le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :
coût de la consultation :
clientèle

Questel
550 F HT/heure + 3,60 F par référence
Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de
recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%

▣ Consultation par MINITEL :

avec Francis

Nom de la base - FRANCIS Sciences du langage (524)

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy
responsable : Mme Wolf-Kugel tél : 83 50 46 00

Objectif :

Base bibliographique couvrant les principaux domaines des sciences du langage : linguistique théorique, épistémologie, philosophie du langage, linguistique descriptive sans exclusion de langues, la linguistique appliquée, la sociolinguistique et l'ethnolinguistique, la sémiotique, la linguistique historique et l'histoire de la linguistique

Date de constitution

1972

Mode de fonctionnement

base propre de l'INIST - accord amiable de non recouvrement avec l'INALF (jusqu'en 1993)

Comité scientifique :

non

Nombre d'entrées :

77 994

flux annuel d'accroissement :

4000 à 5000 par an (sauf 1992, 1993)

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques, collections

Moyens financiers :

moyens généraux INIST, pas de ventilation par base

Moyens techniques :

moyens généraux INIST, pas de ventilation par base

Moyens en personnel :

1 IE CNRS

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

nombre d'abonnés :
coût de l'abonnement :
ventes hors abonnement :
clientèle :

Bulletin signalétique de sciences du langage

235
505 F (525 F CEE)

enseignement supérieur et recherche publique

▣ profils documentaires rétrospectives NON VENTILE PAR BASE voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

nombre d'abonnés :
coût de l'abonnement :
ventes hors abonnement :
clientèle

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

159
prix non précisé

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles,
bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour
le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :
coût de la consultation :
clientèle

Questel
550 F HT/heure + 3,60 F par référence
Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de
recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%
avec Francis

▣ Consultation par MINITEL :

Nom de la base - FRANCIS Préhistoire et Protohistoire (525)

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy
responsable : Mme Wolf-Kugel tél : 83 50 46 00

Objectif :

base bibliographique traitant des domaines d'intérêts traditionnels de l'archéologie pré- et protohistorique, c'est à dire l'ensemble des activités de l'homme et leur environnement depuis les origines jusqu'à l'apparition de l'écriture dans le monde, les méthodes et théories développées pour leur étude, leur interprétation et la conservation de leurs vestiges, ainsi que les aspects d'accompagnement de la recherche : historique, organisation, diffusion

Date de constitution

1972

Mode de fonctionnement

base propre de l'INIST -

Comité scientifique :

non

Nombre d'entrées :

77 660

flux annuel d'accroissement :

entre 4000 et 5000

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques, ouvrages, actes de colloques

Moyens financiers :

moyens généraux INIST

Moyens techniques :

moyens généraux INIST

Moyens en personnel :

1 IE CNRS + 2 IE CNRS à 80% (au musée de Saint-Germain en Laye)

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

Bulletin signalétique de préhistoire et de protohistoire

nombre d'abonnés :

214

coût de l'abonnement :

420 F

ventes hors abonnement :

clientèle :

Bibliothèques universitaires et universités américaines, musées français et européens

▣ profils documentaires rétrospectives NON VENTILE PAR BASE voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

nombre d'abonnés :

159

coût de l'abonnement :

prix non précisé

ventes hors abonnement :

clientèle

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles, bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :

Questel

coût de la consultation :

550 F HT/heure + 3,60 F par référence

clientèle

Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%

▣ Consultation par MINITEL :

avec Francis

**Nom de la base - FRANCIS
Art et Archéologie (526)**

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy
responsable : Mme Wolf-Kugel tél : 83 50 46 00

Objectif :

Base bibliographique sur les travaux généraux de l'archéologie, des études de terrain à celles des laboratoires, de l'organisation de la recherche à l'étude des milieux et ceux consacrés aux civilisations anciennes de l'Egypte, du Proche Orient à l'Islam, des origines à nos jours, aux civilisations asiatiques et américaines précolombiennes. L'Europe et par conséquent la civilisation gréco-romaine n'est pas prise en compte, excepté pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord.

Date de constitution

1972

Mode de fonctionnement

base propre de l'INIST

Comité scientifique :

non

Nombre d'entrées :

48 850

flux annuel d'accroissement :

entre 2500 et 3500

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques, quelques ouvrages et actes de congrès

Moyens financiers :

moyens généraux INIST

Moyens techniques :

moyens généraux INIST

Moyens en personnel :

1 IE CNRS affecté également à un projet général INIST

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

Bulletin signalétique d'Art et d'archéologie

nombre d'abonnés :	222
coût de l'abonnement :	310 F
ventes hors abonnement :	
clientèle :	non définie

▣ profils documentaires rétrospectives **NON VENTILE PAR BASE** voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

nombre d'abonnés :	159
coût de l'abonnement :	prix non précisé
ventes hors abonnement :	
clientèle :	

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles, bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :	Questel
coût de la consultation :	550 F HT/heure + 3,60 F par référence
clientèle :	Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%

▣ Consultation par MINITEL :

avec Francis

Nom de la base - FRANCIS
Histoire des sciences des religions (527)

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy
responsable : Mme Wolf-Kugel tél 83 50 46 00

Objectif :

Base de données bibliographique des études scientifiques sur les croyances et pratiques religieuses de la préhistoire à nos jours, sur les expériences du divin et les expressions du sacré dans toutes les religions (christianisme, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme, religions traditionnelles d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, religions de l'Antiquité)

Date de constitution

1972

Mode de fonctionnement

Base propre de l'INIST

Comité scientifique :

non

Nombre d'entrées :

1 844 654

flux annuel d'accroissement :

environ 5000 références par an

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques

Moyens financiers :

moyens généraux INIST - pas de ventilation par base

Moyens techniques :

moyens généraux INIST - pas de ventilation par base

Moyens en personnel :

1 IE

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

Bulletin signalétique d'histoire et sciences des religions

nombre d'abonnés :
coût de l'abonnement :
ventes hors abonnement :
clientèle :

348
600F HT

enseignement supérieur et recherche

▣ profils documentaires rétrospectives **NON VENTILE PAR BASE voir documents généraux Francis**

abonnements profils
coût de l'abonnement profil
rétrospectives
coût de la rétrospective

▣ CD Rom :

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

nombre d'abonnés :
coût de l'abonnement :
ventes hors abonnement :
clientèle

159
prix non précisé

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles,
bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :
coût de la consultation :
clientèle

Questel
550 F HT/heure + 3,60 F par référence
Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%
avec Francis

▣ Consultation par MINITEL :

Nom de la base - FRANCIS
Bibliographie Internationale de sciences administratives (528)

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy
responsable : Mme Wolf-Kugel tél 83 50 46 00

Objectif :

La BISA propose des références bibliographiques pour l'ensemble des domaines de la science administrative : théorie, histoire, réform, structures, décision, gestion, contrôle, fonctions publiques des administrations publiques centrales et territoriales, et des entreprises publiques françaises et étrangères dont les pays en voie de développement

Date de constitution

1972

Mode de fonctionnement

Base propre INIST ; en réseau avec principalement : L'institut international de Sciences administratives de Bruxelles, la Bibliothèque de l'Hôtel de Ville de Paris, Institut international d'administration publique

Nombre d'entrées :

80 745

flux annuel d'accroissement :

entre 4000 et 4400

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques, ouvrages, manuels, actes de colloque, littérature grise

Moyens financiers :

moyens INIST, pas de ventilation par base

Moyens techniques :

moyens généraux INIST

Moyens en personnel :

1 IE CNRS

DIFFUSION

▣ papier publication périodique **Bibliographie internationale de science administrative**
nombre d'abonnés : 195
coût de l'abonnement : 592 F HT (610 F CEE)
ventes hors abonnement :

▣ profils documentaires rétrospectives **NON VENTILE PAR BASE voir documents généraux Francis**

abonnements profils
coût de l'abonnement profil
rétrospectives
coût de la rétrospective

▣ CD Rom : **CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base**

nombre d'abonnés : 159
coût de l'abonnement : prix non précisé
ventes hors abonnement :
clientèle

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles,
bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour
le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :
coût de la consultation :
clientèle

Questel
550 F HT/heure + 3,60 F par référence
Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de
recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%
avec Francis (à vérifier)

▣ Consultation par MINITEL :

**Nom de la base - FRANCIS
Ethnologie (529)**

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy
responsable : Mme Wolf-Kugel tél : 83 50 46 00

Objectif :

Base de données bibliographique recensant la littérature scientifique mondiale relative à l'ethnographie, l'ethnologie, l'anthropologie. Etudes de terrain; approches théoriques, synthèses, histoire et pratique de la discipline sans restriction a priori d'aucune aire géographique ou culturelle

Date de constitution

1972

Mode de fonctionnement

base propre de l'INIST - renégociation de collaborations avec labethno (paris X) et le LAS (Collège de France)

Comité scientifique :

non

Nombre d'entrées :

65 600

flux annuel d'accroissement :

entre 2200 et 3000

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques essentiellement - quelques congrès, ouvrages et littérature grise (non systématique)

Moyens financiers :

moyens généraux INIST - pas de ventilation par base

Moyens techniques :

moyens généraux INIST - pas de ventilation par base

Moyens en personnel :

1 IE CNRS (50% traite aussi la sociologie)

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

Bulletin signalétique d'ethnologie

nombre d'abonnés :	216
coût de l'abonnement :	450 F
ventes hors abonnement :	
clientèle :	non précisé

▣ profils documentaires rétrospectives **NON VENTILE PAR BASE** voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

nombre d'abonnés :	159
coût de l'abonnement :	prix non précisé
ventes hors abonnement :	
clientèle :	

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles, bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :	Questel
coût de la consultation :	550 F HT/heure + 3,60 F par référence
clientèle :	

Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%

▣ Consultation par MINITEL :

avec Francis

Nom de la base - FRANCIS Bibliographie de l'histoire de l'art

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy
responsable : Mme Wolf-Kugel tél 83 50 46 00
à noter : les documentalistes producteurs de la base sont restés à Paris

Objectif :

Base bibliographique sur l'histoire de l'art, depuis le moyen âge jusqu'à l'art contemporain

Date de constitution

1973 (Répertoire d'art et d'archéologie) Bibliographie d'histoire de l'art depuis 1991

Mode de fonctionnement

Base propre de l'INIST ; partenariat avec l'Institut Paul Getty (USA)

Comité scientifique :

comité de direction franco-américain (4 à 5 réunions par an) et conseil scientifique international

Nombre d'entrées :

272 657

flux annuel d'accroissement :

entre 18 000 et 20 000

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques, collections, actes de colloque

Moyens financiers :

moyens INIST - pas de ventilation par base - rien sur l'apport P. Getty sur le plan financier

Moyens techniques :

moyens généraux INIST

Moyens en personnel :

1 IR + 3 IE CNRS + vacations

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

nombre d'abonnés :

coût de l'abonnement :

ventes hors abonnement :

Bulletin bibliographique d'histoire de l'art

1016

2000 F H.T. pour France et CEE

▣ profils documentaires rétrospectives **NON VENTILE PAR BASE voir documents généraux Francis**

abonnements profils

coût de l'abonnement profil

rétrospectives

coût de la rétrospective

▣ CD Rom :

nombre d'abonnés :

coût de l'abonnement :

ventes hors abonnement :

clientèle

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

159

prix non précisé

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles, bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :

coût de la consultation :

clientèle

Questel

550 F HT/heure + 3,60 F par référence

Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%

▣ Consultation par MINITEL :

avec Francis (à vérifier)

Nom de la base -: RESEAU ECODOC- INIST

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy cédex
responsable Mme D. Wolf-Kugel - tél 83 50 46 00 - Base partagée entre FRANCIS et PASCAL

Objectif :

base de données bibliographiques. Signale les principaux documents couvrant les différents champs de l'analyse économique dans le domaine de l'énergie

Date de constitution

1980?

Mode de fonctionnement

Réseau documentaire : INIST - 28 laboratoires coopérants, dont 12 sont encore actifs "Grenoble restant le plus gros producteur" (sic) ; pas de détails sur les coopérants.

Nombre d'entrées :

17967

flux annuel d'accroissement :

1500

Type de documents traités :

périodiques

Moyens financiers :

moyens INIST -

Moyens techniques :

moyens INIST

Moyens en personnel :

1 IE CNRS (participant également à DOGE et aux sciences administratives) + moyens généraux INIST (voir comptabilité analytique de l'établissement)

DIFFUSION

▣ papier

Bulletin signalétique ECODOC

nombre d'abonnés : 84
coût de l'abonnement : 800 F
ventes hors abonnement :
clientèle

▣ profils documentaires rétrospectives NON VENTILE PAR BASE voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

nombre d'abonnés : 159
coût de l'abonnement : prix non précisé
ventes hors abonnement :
clientèle

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles, bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :
coût de la consultation :
clientèle

Questel
550 F HT/heure + 3,60 F par référence
Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%

▣ Consultation par MINITEL :

avec Francis

Comité scientifique :

n'existe plus depuis 1990

Nom de la base - FRANCIS Informatique et sciences juridiques

adresse - nom du responsable

INIST
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandoeuvre les Nancy
responsable : Mme Wolf-Kugel tél : 83 50 46 00

Objectif :

base bibliographique des travaux relatifs à l'utilisation de l'informatique dans le domaine du droit et aux problèmes juridiques suscités par l'informatique.

Date de constitution

1974

Mode de fonctionnement

base propre de l'INIST

Comité scientifique :

non

Nombre d'entrées :

10 132

flux annuel d'accroissement :

700

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques

Moyens financiers :

moyens généraux INIST

Moyens techniques :

moyens généraux INIST

Moyens en personnel :

confiée à un IE CNRS s'occupant de la base de sciences administratives

DIFFUSION

▣ papier publication périodique juridiques

Bulletin signalétique d'informatique et sciences

nombre d'abonnés : 51
coût de l'abonnement : 205 F
ventes hors abonnement :
clientèle : non précisé

▣ profils documentaires rétrospectives NON VENTILE PAR BASE voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

nombre d'abonnés : 159
coût de l'abonnement : prix non précisé
ventes hors abonnement :
clientèle

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles,
bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour
le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :
coût de la consultation :
clientèle

Questel
550 F HT/heure + 3,60 F par référence
Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de
recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%

▣ Consultation par MINITEL :

avec Francis

Note : peu d'informations sur cette base : interrompue ?

Note 2 : il n'est pas certain que ISJ fasse partie du CDROM, à vérifier, de même pour le MINITEL

Nom de la base - ARABASE

adresse - nom du responsable

CNRS -UMR 107 - IREMAM
Université Aix-Marseille III - Maison de la Méditerranée
5 avenue Pasteur
13617 Aix Marseille cédex 1
Responsable : Evelyne Mondot

Objectif :

Le domaine couvert par Arabase concerne les sciences sociales sur le monde arabe et musulman de 1800 à nos jours. Trois quart des notices traitent de tous types de documents sur les pays du Maghreb, le quart restant concerne uniquement les ouvrages s'intéressant aux pays du Machreq

Date de constitution

1978

Mode de fonctionnement

Produit par L'IREMAM, coopération avec l'INIST, REMISIS, IMA, et des Instituts étrangers : CEDEJ (Le Caire), IRMC (Tunis), CERMOC (Amman, Beyrouth), IFEAD (Damas)

Comité scientifique :

non précisé

Nombre d'entrées :

48500 références

flux annuel d'accroissement :

2500 références

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

Ouvrages, publications; thèses

Moyens financiers :

162 000 F (dont 100 000 F pour les dépenses du Centre de calcul)

Moyens techniques :

Logiciel de gestion de la base : TEXTO/Windows (remplacera le logiciel Acil pour la saisie en caractères latins ou arabes)

Relié au Centre de calcul de U2 (treize postes) + 5 micro-ordinateurs

Installation en réseau local + connexion aux réseaux internationaux en cours

Moyens en personnel :

6 IE2 à plein temps +3 IE à mi-temps +1 IE2 quart-temps+ 1 IR1 quart-temps+ 1 T1 à plein temps + 2 T à mi-temps, donc 7 postes effectifs ; il n'est pas précisé s'il s'agit de personnel CNRS

DIFFUSION

▣ papier publication périodique Travaux et documents de l'IREMAM + participation à

l'Annuaire de l'Afrique du Nord (600 F)

nombre d'abonnés :

coût de l'abonnement :

ventes hors abonnement : tirage de 500 exemplaires 40F TTC en moyenne (3 ou 4 par an)

▣ Interrogation en différé (profils documentaires rétrospectives):

rétrospectives : 600 demandes traitées par an

coût de la rétrospective : non précisé

▣ CD Rom : Projet en cours avec l'INIST

▣ Consultation en ligne plus accessible depuis 1992 projet RENATER INTERNET

▣ Consultation par MINITEL : non

Nom de la base - TROPICAL DEVELOPPEMENT (REGARDS)

adresse - nom du responsable

UMR 9987 CNRS-ORSTOM
REGARDS
BP 200 - 33405 Talence cédex - tél : 56 84 68 52
responsable : M. Daniel Pouyllau, tél : 56 84 68 37

Objectif :

Base de données bibliographique concernant la recherche en économie, géographie et anthropologie sur les recompositions et développement des suds (ex CEGET : géographie tropicale)

Date de constitution

1972

Mode de fonctionnement

Unité mixte de recherche CNRS-ORSTOM, partenaire du réseau IBISCUS (Réseau d'Information sur les pays en développement, association loi de 1901) depuis 1987

Nombre d'entrées :

39 500

flux annuel d'accroissement :

entre 1200 et 1500

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques, ouvrages, thèses, colloques, littérature grise

Moyens financiers :

58 000 F H.T. sur les crédits de REGARDS (source non précisée avec exactitude CNRS/ORSTOM)

Moyens techniques :

fournis par l'association IBISCUS en contre-partie de la fourniture de notices
micro-ordinateurs sur place, logiciel de saisie non précisé

Moyens en personnel :

1/4 temps pour 1 IR2 et 2 IE2, 35% pour 1 IE2, 1/4 temps pour 1 AI, 1/4 temps pour 1 T3, 2 CES à mi-temps, 200 heures par an vacances CNRS

DIFFUSION

▣ papier

nombre d'abonnés : produit IBISCUS

coût de l'abonnement :

ventes hors abonnement :

clientèle :

organismes de pays du sud, bibliothèques, universités, bureaux d'étude, banques internationales

▣ CD Rom :

CD ROM IBISCUS/AUPELF-UREF en préparation

coût prévisionnel : 3000 F HT

▣ Consultation en ligne

nom du serveur : SUNIST (base IBISCUS)

coût de la consultation : 120 F /heure HT

clientèle :

Probablement centre de doc. de gros organismes Banques internationales, bureaux d'études

▣ Consultation par MINITEL :

IBISCUS service 36 15 (76.20 F H.T. L'heure) et 36 28 (328.80 F H.T. l'heure)

Comité scientifique :

non précisé

Nom de la base - Bibliographie géographique internationale

adresse - nom du responsable

Laboratoire de communication et documentation en géographie
ERS 12 du CNRS
191 rue Saint Jacques
75005 Paris
responsable : Christian Girault tél : 43 29 79 93

Objectif :

base de données bibliographique en géographie, valorisant l'identification des tendances géographiques les plus significatives

Date de constitution

1891 -(bibliographie géographique annuelle) puis informatisation en 1976

Mode de fonctionnement

laboratoire propre du CNRS + convention avec l'INIST qui se charge de la diffusion et de la commercialisation et achète les références + réseau international de correspondants

Comité scientifique :

non convoqué depuis 1986

Nombre d'entrées :

105 681

flux annuel d'accroissement :

5000

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques et ouvrages

Moyens financiers :

dotation de base du laboratoire 250 000 F (part de la bdd non précisée)
recettes (provenance INIST) 222 341 F
subvention Union géograph.inter. 5 650 F

Moyens techniques :

non précisé

Moyens en personnel :

3 IE 2 à plein temps + 1 T1 à plein temps + 1 IR2 (70%) + 1 IE 1 (15%) + 720 heures/an vacations

DIFFUSION assurée par l'INIST

▣ papier publication périodique

Bulletin bibliographique de géographie internationale

nombre d'abonnés : 509

coût de l'abonnement : 650 F

ventes hors abonnement :

clientèle : non précisé

▣ profils documentaires rétrospectives NON VENTILE PAR BASE voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

nombre d'abonnés : 159

coût de l'abonnement : prix non précisé

ventes hors abonnement :

clientèle

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles, bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :

Questel

coût de la consultation :

550 F HT/heure + 3,60 F par référence

clientèle

Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%

▣ Consultation par MINITEL :

avec Francis

Nom de la base - RESEAU FRANTIQ

adresse - nom du responsable

Frantiq
Maison de l'Orient Méditerranéen
7 rue Raulin
69007 Lyon tél : 72 73 13 05
Responsable : M. Bruno Helly

Objectif :

Coopérative de producteurs, centres de recherche et institutions pour la constitution d'une base de données bibliographiques (sans analyses) dans le domaine des sciences de l'Antiquité, de la préhistoire au moyen âge

Date de constitution

1985

Mode de fonctionnement

réseau de production dont les partenaires les plus importants sont : Maison de l'Orient Méditerranéen à Lyon, Maison des pays Ibériques à Bordeaux, Centre d'histoire ancienne de Besançon, Centre de Recherches archéologiques de Valbonne

Comité scientifique :

oui mais ne comporte pas de membre extérieur au réseau

Nombre d'entrées :

100 000

flux annuel d'accroissement :

peu clair - environ 25 000 par an entre fin 1991 et début 1994 ?

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

ouvrages, périodiques

Moyens financiers :

Aides incitatives du CNRS : 540 KF en 3 ans - pas de crédit spécifique pour la maintenance, pas d'autres financements, pas de recettes

Moyens techniques :

voir le rapport - logiciel TEXTO

Moyens en personnel :

2 IE, 1 CR, 1 DR, 1 T, temps consacré à frantiq : 25% minimum

DIFFUSION

▣ papier publication périodique textes techniques, pas de publication périodique

▣ CD Rom : pas de CD ROM

▣ Consultation en ligne

nom du serveur : réseau internet (service Université Lumière Lyon 2)
coût de la consultation :
clientèle

▣ Consultation par MINITEL : oui (problèmes de mise à disposition)

NOTE : Etant donné la complexité de ce réseau, le volume et le caractère peu clair des informations communiquées, les problèmes de fonctionnement de ces dernières années, il est nécessaire d'avoir recours aux documents fournis ou de demander des compléments d'information

NOTE 2 : il est question plusieurs fois dans les rapports de FRANTIQ-ETS (ensembles thématiques signés) pour la création duquel un contrat a été signé en 1991 avec la DBMIST, mais les documents fournis ne permettent pas de savoir de quoi il s'agit de façon précise. Une banque (?) d'image FRANTIQ-IMA est également à l'étude

Nom de la base - HISPABIB

adresse - nom du responsable

Maison des Pays ibériques GDR 879 du CNRS
Université Michel de Montaigne - Bordeaux III
responsable : M. Bernard Lavalley tél: 56 84 51 20

Objectif :

Bibliographie thématique en Sciences humaines et sociales sur l'aire culturelle ibérique.

Date de constitution

1978

Mode de fonctionnement

Réseau documentaire constitué de bibliothèques de centres de recherches universitaires et/ou CNRS
faisant partie du GDR Maison des pays ibériques, et d'unités de formation et de recherche ayant signé
une convention avec le GDR

Nombre d'entrées :

70 000

flux annuel d'accroissement :

?

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

ouvrages, périodiques, actes de congrès, thèses, littérature grise

Moyens financiers :

?

Moyens techniques :

logiciel TEXTO

Moyens en personnel :

?

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

nombre d'abonnés :

coût de l'abonnement :

ventes hors abonnement :

▣ profils documentaires rétrospectives

abonnements profils

coût de l'abonnement profil

rétrospectives

coût de la rétrospective

60 F + 0,60 F par référence éditée

▣ CD Rom :

nombre d'abonnés :

coût de l'abonnement :

ventes hors abonnement :

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :

coût de la consultation :

clientèle

▣ Consultation par MINITEL :

Comité scientifique : ?

Nom de la base - RESEAU REMISIS

adresse - nom du responsable

IRESO

59-61 rue Pouchet

75849 Paris cédex 17

Responsable : Mme Armelle Chervel tel 40 25 11 18

Objectif :

Base bibliographique couvrant le champ pluridisciplinaire des migrations internationales, élargi aux relations interculturelles et interethniques

Date de constitution

1985

Mode de fonctionnement

Réseau de 10 organismes publics, coordonné par l'équipe de sociologue URMIS (EP 72)

Comité scientifique :

oui

Nombre d'entrées :

13 000 références

flux annuel d'accroissement :

autour de 1200 références

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques, ouvrages, littérature grise

Moyens financiers :

pas de dotation de base de l'unité pour 1993, pas de crédit spécifique pour la maintenance de la base, commercialisation : 40 000 F + autres financements (source non précisée) 135 000 F

Moyens techniques :

non précisé

Moyens en personnel :

1 CR (25%) + 1 IE2 + 1 IE1 à mi-temps actuellement en détachement + 1 SAR + 1 IR informaticien (25%)

DIFFUSION

- | | |
|---|--|
| ▣ papier publication périodique | Revue bibliographique sur les migrations internationales |
| nombre d'abonnés : | 70 |
| coût de l'abonnement : | 750 F |
| ventes hors abonnement : | |
| clientèle : | grandes bibliothèques nationales et universitaires, centres de documentation et de recherche d'instituts spécialisés, France et étranger |
| ▣ CD Rom : | pas de CD Rom |
| ▣ Consultation par MINITEL : service 36 28, serveur : société OMNISET | |
| coût : 328.50 F / heure | |

Nom de la base - AMERIQUE LATINE

adresse - nom du responsable

Réseau Amérique latine - GDR 26 du CNRS
Université de Toulouse le Mirail
5 allée Antonio Machado
31058 Toulouse cédex tél 61 50 43 08
responsable : M. Romain Gaignard

Objectif :

Base de données bibliographique des publications en sciences sociales et humaines sur l'Amérique latine des chercheurs français ou francophones

Date de constitution

1981

Mode de fonctionnement

GDR CNRS, réseau documentaire, convention avec l'INIST pour la diffusion (intégré à la base FRANCIS)

Comité scientifique :

non précisé

Nombre d'entrées :

12 000

flux annuel d'accroissement :

1 200

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques, ouvrages, thèses, colloques, littérature grise

Moyens financiers :

120 000 F consacrés à la base de données + 10 000 F vacances
16 000 F commercialisation du bulletin
110 000 F + 14 000 F de vacances pour le réseau en provenance de la DRED

Moyens techniques :

non précisé

Moyens en personnel :

1 IE CNRS (rien de précisé pour les partenaires du réseau)

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

nombre d'abonnés :
coût de l'abonnement :
ventes hors abonnement :
clientèle :

Bulletin bibliographique Amérique Latine (INIST)

80 abonnements, 250 échanges
200 F H.T.

universités et centre de recherche en France et à l'étranger

▣ profils documentaires rétrospectives NON VENTILE PAR BASE voir documents généraux INIST

▣ CD Rom :

nombre d'abonnés :
coût de l'abonnement :
ventes hors abonnement :
clientèle

CD ROM FRANCIS (totalité) pas de ventilation par base

159
prix non précisé

essentiellement bibliothèques universitaires, grandes écoles,
bibliothèques publiques, ambassades, centres de recherche (9% pour le privé)

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :
coût de la consultation :
clientèle

Questel
550 F HT/heure + 3,60 F par référence
Enseignement supérieur, recherche, URFIST, AUPELF, centres de recherches publics ; entreprises : 5%, divers : 17,5%

▣ Consultation par MINITEL :

avec Francis

Nom de la base - : Réseau DOGE

adresse - nom du responsable

CERAG - URA 931 du CNRS
E.S.A. - Université Pierre Mendès France
BP 47 - 38040 Grenoble cédex
responsable : Joelle Barus - tél : 76 82 54 75

Objectif :

bibliographie couvrant : la politique générale de l'entreprise, la finance et la comptabilité, le marketing, gestion de la production, gestion des ressources humaines, systèmes d'information et de décision, affaires internationales, gestion publique, environnement de l'entreprise, techniques quantitatives de gestion, enseignement et pédagogie de la gestion.

Date de constitution

1980

Mode de fonctionnement

fonctionnement en réseau, 51 partenaires en France et à l'étranger - collaboration INIST conventions CNRS-Université de Grenoble 2, FNEGE, ESA, création du groupement scientifique DOGE en 1987 ; convention CCIP (chambre de commerce et d'industrie de Paris) pour le rapprochement des bases DELPHES et DOGE ; convention GERAG/INIST, pas encore signée, pour la cession des références DOGE à l'INIST contre rétribution

Nombre d'entrées :

15 568

flux annuel d'accroissement :

1400 références

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques, thèses, congrès, littérature grise

Moyens financiers :

crédits spécifiques DOGE :	60 000 F (origine non précisée CNRS ?)
crédits FNEGE	30 000 F
autres	5 000 F
recettes	39 800 F

FNEGE : fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises

Moyens techniques :

assistance technique de l'INIST : fourniture du logiciel de saisie, traitement de constitution de la base

Moyens en personnel :

1 IE 2 CNRS à plein temps, gestionnaire de la base + personnel INIST affecté aux tâches techniques concernant la base DOGE (à chiffrer)

DIFFUSION

▣ papier

nombre d'abonnés : 50
coût de l'abonnement : 750 F
ventes hors abonnement : ?

nature de la clientèle :

bibliothèques universitaires, bibliothèques spécialisées, (55%) grandes écoles, écoles de commerce, organismes semi-publics (29 %) + 16% de clientèle étrangère constituée de bibliothèques spécialisées

▣ CD Rom :

nombre d'abonnés : ?
coût de l'abonnement : 8000 F H.T. pour 1991-1992-1993
ventes hors abonnement :

nature de la clientèle :

▣ Consultation en ligne

nom du serveur : QUESTEL (dans la base FRANCIS) DATA STAR (dans la base DELPHES) et sur DIALOG et EUROPEENNES DE DONNEES en 1995

coût de la consultation : Questel : 550 F HT/heure + 3.60F / référence

clientèle : ?

▣ Consultation par MINITEL : dans FRANCIS : 9.06 F la minute

Comité scientifique :

pas de précision - réunions de réseau peu fréquentes

Nom de la base - CENTRE DE DOCUMENTATION DES DROITS ANTIQUES

adresse - nom du responsable

Centre de Documentation des droits antiques
URA 961 du CNRS
12 place du Panthéon
75005 Paris tél : 44 41 55 39

Objectif :

La documentation bibliographique internationale des publications nouvelles sur les Institutions juridiques économiques, politiques et sociales du monde méditerranéen ancien du 3ème millénaire avant Jésus-Christ à la chute de l'empire romain d'occident et la mort de Justinien 1er en Orient.

Date de constitution

1960

Mode de fonctionnement

Equipe de recherche associée au CNRS - Paris II ; - convention avec l'Université des sciences humaines de Strasbourg

Nombre d'entrées :

32 465 références

flux annuel d'accroissement :

1800 à 2000 références

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

non précisé

Moyens financiers :

CNRS : dotation de base	100 000 F
vacations	20 000 F
Université Paris II fonctionnement :	55 285 F
vacations	21 079 F
GDR 25	10 000 F
GDR 32	..10 000 F

Nota : il n'est pas mentionné la part consacrée à la bdd

Moyens techniques :

informatisation en 1975, Programme CLEO en PL1

Moyens en personnel :

4 chercheurs CNRS à plein temps
3 IE CNRS à plein temps, plus 1 T1 à mi-temps

DIFFUSION

☐ papier périodique : bibliographie des droits antiques + rétrospectives

thématiques

nombre d'abonnés : non précisé
coût de l'abonnement : à préciser
ventes hors abonnement : non précisé

☐ profils documentaires - rétrospectives

sur place, non facturés

☐ CD Rom :

pas de CD ROM

☐ Consultation en ligne

nom du serveur : GOPHER (réseau RENATER-INTERNET)

coût de la consultation : gratuit

clientèle

☐ Consultation par MINITEL : oui, mais pas de précision

Comité scientifique :

non précisé

Nom de la base - LOCALDOC

adresse - nom du responsable

CNRS - URA 981
Université Bordeaux 1 - Institut d'Etudes politiques
BP 101
33405 Talence cédex tél 56 84 42 81
Responsable : M. Jacques Palard

Objectif :

Base bibliographique recensant la littérature concernant la "vie locale dans une approche pluridisciplinaire (droit, administration, finances, gestion, fonction publique, santé, démographie, histoire, sociologie et sciences politiques)"

Date de constitution

1984

Mode de fonctionnement

Unité de recherche associée au CNRS -coopération avec d'autres centres en réseau

Nombre d'entrées :

10 000

flux annuel d'accroissement :

autour de 900

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques (pas de précision sur le reste)

Moyens financiers :

les éléments fournis sont les moyens généraux du laboratoire

CNRS : 92 KF

CNFPT:70 KF

pas de recette

Moyens techniques :

non précisé

Moyens en personnel :

1 AI 3/4 temps CNRS + 1 IE CNRS 1/4 temps (informaticien)

DIFFUSION

▣ papier publication périodique techniques

Bulletin bibliographique édité par les Editions

nombre d'abonnés :

225 (tirage à 500 exemplaires)

coût de l'abonnement :

560 F TTC France, 605 F TTC étranger

ventes hors abonnement :

pas de vente au numéro

nature de la clientèle

bibliothèques universitaires, centres de recherches, ministères,

collectivités territoriales, chambres régionales, centre de formation du personnel territorial, consultants

▣ CD Rom : pas de CD ROM

:

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :

Scalaire (Bordeaux)

coût de la consultation :

2.19 F la minute

temps de consultation :

5 heures par mois

Comité scientifique :

oui

Nom de la base - Bulletin analytique d'histoire romaine

adresse - nom du responsable

URA 988 du CNRS
Groupe de recherche d'histoire romaine
Université des sciences humaines de Strasbourg

Objectif :

?

Date de constitution

1991

Mode de fonctionnement

base produite exclusivement par l'URA

Comité scientifique :

non

Nombre d'entrées :

4797

flux annuel d'accroissement :

2400

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

Moyens financiers :

crédits URA + 10 KF en 1993 (rien en 1994) + 14,5 KF pour équipement

Moyens techniques :

1 micro + ? - logiciel ?

Moyens en personnel :

1 CR 1 30% + 1 IE 2 25% + 1 IR 1 95% + 1 IE 2 50% + 1 IE1 50%

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

nombre d'abonnés :
coût de l'abonnement :
ventes hors abonnement :
clientèle

Bulletin analytique d'histoire romaine

337
300 F
22
institutions en france et à l'étranger : universités, bibliothèques,
musées

▣ profils documentaires rétrospectives

abonnements profils
coût de l'abonnement profil
rétrospectives
coût de la rétrospective

▣ CD Rom : non

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :
coût de la consultation :
clientèle

GOPHER
gratuit

▣ Consultation par MINITEL : oui

**Nom de la base - BIBLIOTHEQUE D'HISTOIRE GRECQUE
(RESEAU FRANTIQ)**

adresse - nom du responsable

Centre Louis Gernet de recherches comparées sur les sociétés anciennes
URA 40884 du CNRS
10 rue Monsieur le Prince
75006 Paris
Responsable : Nicole Sels 44 41 46 52

Objectif :

Date de constitution

1986

Mode de fonctionnement

appartenance au réseau FRANTIQ depuis 1986

Comité scientifique :

non précisé

Nombre d'entrées :

7900

flux annuel d'accroissement :

2000

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

ouvrages

Moyens financiers :

dotation de base de l'unité : 180 000 F pour 1993 - 20 000 F en crédits de vacations

Moyens techniques :

bibliothèque informatisée - logiciel ?

Moyens en personnel :

1 IE2 CNRS (50%)

DIFFUSION

- | | |
|---|---------------------|
| <input type="checkbox"/> papier publication périodique | non |
| <input type="checkbox"/> profils documentaires rétrospectives | non |
| <input type="checkbox"/> CD Rom : | non |
| <input type="checkbox"/> Consultation en ligne | voir réseau Frantiq |
| <input type="checkbox"/> Consultation par MINITEL : | voir réseau Frantiq |

Nom de la base - INALF REFLET-MOTET

adresse - nom du responsable

CNRS -INALF
44 Avenue de la libération
54000 Nancy
responsable : Monsieur Robert Martin

Objectif :

REFLET : Base bibliographique concernant la langue et la linguistique française
MOTET (sous-base de REFLET) : Base d'études de mots français constituant une "banque de mots"

Date de constitution

REFLET : 1981
MOTET : 1989

Mode de fonctionnement

Bases propres de l'INALF - accord amiable avec l'INIST de non-recouvrement, mise en oeuvre délicate qui n'a pas été vraiment suivie d'effets

Nombre d'entrées :

REFLET : 33152 références - MOTET : 66 391 graphies (septembre 94)

flux annuel d'accroissement :

2700

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

48% de périodiques, 29% d'ouvrages et thèses, 11% de contribution à des mélanges et communication de congrès, 10% de chapitres d'ouvrages, 2% de mélanges et congrès complets

Moyens financiers :

Pas de dotation individualisée, crédit de l'USR60705 INALF, contrat avec le centre serveur de Lorraine (CIRIL), 20 000 F en moyenne pour la vente du BALF

Moyens techniques :

pas de précisions - utilisation du logiciel TEXTO

Moyens en personnel :

personnel CNRS : 2 IR à tiers-temps, 2 IE1 à mi-temps, 1 T1 quart-temps, 1 AAR2 3/4 temps +1/2 temps qualification non précisée, + 1 informaticien 1/3 temps TE2(?)

DIFFUSION

▣ papier : publication périodique

nombre d'abonnés :
coût de l'abonnement :
ventes hors abonnement :
clientèle :

Bulletin Analytique de la langue française

214
275 F
rare
bibliothèques universitaires, instituts spécialisés,
organismes officiels, particuliers à titre exceptionnel

▣ profils documentaires rétrospectives

volume
coût
clientèle :

fournis à la demande des utilisateurs

environ 70 demandes par an
non précisé
enseignants, chercheurs, étudiants, organismes publics et
privés
en projet

▣ CD Rom :

▣ Consultation en ligne Uniquement par le personnel de l'INALF, non accessible au public

nom du serveur :
coût de la consultation :
clientèle

CIRIL

Comité scientifique : non précisé

NOTE : le rapport technique fourni par l'INALF est très clair et très bien documenté ; il pourrait servir de modèle pour les autres bases examinées, bien que certains détails soient absents

Nom de la base - B I E C
(Bibliographie de l'Institut d'Etudes Créoles)

adresse - nom du responsable

Institut d'Etudes Créoles et francophones
Université de Provence
29 avenue R. Schuman
13621 Aix en Provence cédex 1

Responsable : Marie-Christine Hazaël Massieux - tél : (16) 42 64 39 90

Objectif :

Mondes créoles français, base complétée par langues et développement

Date de constitution

1984

Mode de fonctionnement

consultation dans le laboratoire, en projet, diverses implantations, dont la Réunion

Comité scientifique :

URA 1041

Nombre d'entrées :

15 000

flux annuel d'accroissement :

1000 à 1500 notices

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

ouvrages, périodiques, thèses

Moyens financiers :

100 000 F/an (CNRS+Université+contrats)

Moyens techniques :

2 ordinateurs : 1 GRID MF P433 S + 1 Victor v386S + 1 portable +imprimante - logiciel : superdoc

Moyens en personnel :

1 ITA CNRS plein temps (+1 chercheur Universitaire 30%)

DIFFUSION

▣ papier publication périodique 2 bulletins "Gazèt si fon blè" et Langages et développement

nombre d'abonnés : 300 et 200
coût de l'abonnement : 50F (France), 60 F (étranger)
ventes hors abonnement :
clientèle :

▣ profils documentaires rétrospectives (envoi à la demande aux chercheurs)

abonnements profils
coût de l'abonnement profil
rétrospectives
coût de la rétrospective gratuit
clientèle

Note : Publication de bibliographies

Bibliographie des Etudes créoles (1990)

Bibliographie de l'aménagement linguistique dans la collection "Langue et développement" (1989)

Nom de la base - SOCIOLINGUISTIQUE S.U.D.L.A.

adresse - nom du responsable

Bibliographie sociolinguistique - URA CNRS 1164 SUDLA IRED
7 rue Thomas Beckett
76130 Mont Saint Aignan
responsable : Foued Laroussi - tél : 35 14 60 58

Objectif :

Sociolinguistique française

Date de constitution

1987

Mode de fonctionnement

URA CNRS 1164

Comité scientifique :

conseil de laboratoire de l'URA

Nombre d'entrées :

environ 5000 références

flux annuel d'accroissement :

entre 450 et 500 fiches/an

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques, ouvrages, actes de colloque en français

Moyens financiers :

moyens de l'URA 1164 + fonds provenant de la consultation et vente des fascicules

Moyens techniques :

2 ordinateurs PC - Logiciel développé par l'URA sur PARADOX - un ordinateur MAC + une imprimante laser + 1 modem ; pour l'accès au grand public, la base -LING est hébergée par le serveur MCOM technology

Moyens en personnel :

4 chercheurs de l'URA (1/10ème de temps)

DIFFUSION

▣ papier publication périodique

nombre d'abonnés :

coût de l'abonnement :

ventes hors abonnement :

clientèle

▣ profils documentaires rétrospectives

▣ CD Rom :

nombre d'abonnés :

coût de l'abonnement :

ventes hors abonnement :

▣ Consultation en ligne

nom du serveur :

coût de la consultation :

clientèle

▣ Consultation par MINITEL :

Bibliographie sociolinguistique française

60

fourni gratuitement aux abonnés des Cahiers de linguistique sociale

100/ an : 50 F

étudiants et chercheurs en sciences du langage

en projet avec d'autres URA

projet à court terme de raccordement à INTERNET

oui

3616 ling (coût 0.98F par minute)

Nom de la base -BIBLIOGRAPHIE DE LA PHILOSOPHIE

adresse - nom du responsable

Institut international de philosophie

CNRS UMS 821

8 rue Jean Calvin

75006 Paris

responsable de l'unité : B. Bourgeois - rédacteur en chef : Jean-Pierre Cotten

Faculté des lettres CDBP, Besançon

Objectif :

Date de constitution

Mode de fonctionnement

Nombre d'entrées :

flux annuel d'accroissement :

Type de documents traités :

Moyens financiers :

Moyens techniques :

Moyens en personnel :

DIFFUSION

▣ papier nombre d'abonnés :
 coût de l'abonnement :
 ventes hors abonnement :

▣ CD Rom nombre d'abonnés :
 coût de l'abonnement :
 ventes hors abonnement :

▣ Consultation en ligne
 nom du serveur :
 coût de la consultation :
 clientèle

Comité scientifique :

Nom de la base - BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE DE L'HISTOIRE DE FRANCE

adresse - nom du responsable

CNRS - UPR 671
Institut d'Histoire moderne et contemporaine
ENS
45 rue d'Ulm
75005 Paris
Responsable : M. Daniel Roche

Objectif :

Bibliographie annuelle recensant la production relative à l'histoire de France du cinquième siècle à 1958

Date de constitution

1955

Mode de fonctionnement

Un temps rattaché au CDSH (à présent INIST), la BAHF a été confiée à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, laboratoire CNRS, en 1978

Comité scientifique :

non précisé

Nombre d'entrées :

publication annuelle 39 volumes publiés

flux annuel d'accroissement :

15000 références sans analyse mais avec indexation

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

ouvrages; périodiques, congrès, thèses

Moyens financiers :

non précisé mais CNRS

Moyens techniques :

non précisé (imprimerie Jouve)

Moyens en personnel :

1 IR + 1 IE CNRS

DIFFUSION

▣ papier publication périodique	Bibliographie annuelle de l'histoire de France
nombre d'abonnés :	251
coût de l'abonnement :	
ventes hors abonnement :	environ 700

▣ CD Rom : projet avec FRANCIS INIST

▣ Consultation en ligne projet avec FRANCIS-INIST

Nom de la base - L'ANNEE PHILOLOGIQUE

adresse - nom du responsable

L'année philologique (UPR 76 du CNRS)
I.R.S.C. - Bâtiment C
7 rue Guy Moquet
BP 8 - 94801 Villejuif cédex
responsable : Pierre-Paul Corsetti tél : 47 26 46 58

Objectif :

Bibliographie critique et analytique de l'Antiquité gréco-latine

Date de constitution

1928

Mode de fonctionnement

unité du CNRS + collaborations internationales

Comité scientifique :

oui

Nombre d'entrées :

bibliographie papier, pas de décompte exact

flux annuel d'accroissement :

autour de 15000 par an

Type de documents traités (périodiques, ouvrages...) :

périodiques, ouvrages

Moyens financiers :

soutien de base de l'équipe : 41 000 F + 7000 F vacations
(impression à la charge d'une association loi de 1901)

Moyens techniques :

informatisation en cours

Moyens en personnel :

2 IR1 plein temps + 1 CR 1 mi-temps + 1 IR1 mi-temps + 2 IE 2 plein temps

DIFFUSION

▣ papier publication périodique L'Année philologique

diffusé par les éditions les Belles Lettres

nombre d'abonnés + ventes :

1 200

coût

800F

clientèle :

bibliothèques publiques et universitaires en particulier à l'étranger

Note : L'informatisation est en cours, mais aucun renseignement précis ne figure à ce sujet dans le dossier

ANNEXE 3 : STATISTIQUES DE DIFFUSION INIST

I - DATE DE DEBUT DES BASES, FLUX D'ALIMENTATION ANNUEL POUR 1991,92,93
ET NOMBRE DE REFERENCES DISPONIBLES AU 1ER JANVIER 1994

BASES	DEBUT BASE	PRODUCTION			TOTAL
		1991	1992	1993	AU 01-01-1994
PHILOSOPHIE	1972	4 818	4 492	3 883	106 145
SCIENCES DE L'EDUCATION	1972	3 459	3 332	3 293	111 728
SOCIOLOGIE	1972	4 486	4 080	2 796	93 917
HISTOIRE DES SCIENCES	1972	4 204	3 441	1 796	92 590
LITTERATURE	1972	4 484	3 349	3 288	114 904
LINGUISTIQUE	1972	4 714	2 351	1 411	77 994
PREHISTOIRE	1972	5 175	4 331	3 837	77 662
ART ET ARCHEOLOGIE	1972	3 172	3 506	2 561	48 857
HISTOIRE DES RELIGIONS	1972	5 062	4 377	4 889	1 844 654
SCIENCES ADMINISTRATIVES	1972	4 163	4 001	4 479	80 745
ETHNOLOGIE	1972	2 911	2 776	2 285	65 666
HISTOIRE DE L'ART	1973-1989 ; 1991-	21 746	18 077	24 688	272 657
GEOGRAPHIE (BGJ)	1976	5 128	4 465	5 262	105 688
AMERIQUE LATINE	1978	1 041	1 422	1 593	12 414
EMPLOI *	1974-1984				9 941
DOGE	1980	1 375	1 396	1 403	15 568
ECODOC	1981	1 598	1 566	1 363	17 967
ISJ	1974	725	731	652	10 132
RESHUS	1978	1 098	5 415	7 764	29 095
ECONOMIE ENERGIE	1972	929	857	880	34 076
TOTAL		80 288	73 965	78 123	1 562 400

* BASE NON ALIMENTEE DEPUIS 1985

II - Personnel travaillant sur la base documentaire :

a - SHS - Paris avant le transfert à Nancy

Serge Cacaly, IR, responsable du service encadrait :

- 30 Ingénieurs documentalistes chargés de la production
- 5 IE chargés des bases "Annuaire"
- 5 personnes (1 IE, 4 Techniciens) assurant la gestion technique de la base.
- 1 Secrétaire.

De plus 17 analystes documentaires ont produit 13648 extraits en 1991, 20297 en 1992 et 13289 de janvier à juillet 1993.

Pour le détail, voir l'organigramme du SHS en annexe 1.

b - Service SHS à partir de juin 1993, après le transfert des activités à Nancy.

- 4 Ingénieurs (1 IR, 3 IE) alimentant la base BHA, à Paris, aidés d'un analyste documentaire.
- 10 Ingénieurs pilotes, IE, tous à plein temps et arrivés pour partie en juin 1993, pour partie en septembre 1993, alimentent FRANCIS aidés de 15 analystes documentaires.
- La base "Economie de l'énergie" est alimentée par Elisabeth Blotas (IR2 travaillant à 90%), ingénieur documentaliste de PASCAL ; elle produit pour moitié de son temps dans ce domaine, et pour l'autre moitié en "Energie" proprement dit.
- La base "Reshus", dupliquée dans FRANCIS depuis 1991, est alimentée par un ingénieur documentaliste PASCAL - Véronique Macrez, IE2, au CNRS depuis octobre 1988 -
- 1 Technicienne a rejoint le service le 5 septembre 1994.

Voir organigramme en annexe 2.

III - DIFFUSION DES PRODUITS POUR 1991, 1992, 1993

1 - Ventes : publications, outils documentaires, CD-ROM

Publications	1991	1992	1993
Nombre d'abonnements	6 008	6 605	4 584
C.A. (en KF - Hors Taxe)	3 607,616	3 548,836	3 729,841

Outils documentaires	1991	1992	1993
Quantités vendues	1 097	108	117
C.A. (en KF - Hors Taxe)	144,731	13,565	16,091

CD-ROM	1992	1993
Nombre d'abonnements	132	159
C.A. (en KF - Hors Taxe)	1 756,460	1 088,790

2 - Ventes des prestations sur demandes : profils, bibliographies

Profils	1991	1992	1993
Quantités vendues	146	94	66
C.A. (en KF - Hors Taxe)	32,850	23,283	18,128

Bibliographies	1991	1992	1993
C.A. (en KF - Hors Taxe)	137,968	119,982	84,954

IV - CHIFFRES D'AFFAIRES

Les chiffres d'affaires présentés proviennent de vente à des clients payants.

1 - Redevance des serveurs (en KF - Hors Taxe)

	1991	1992	1993
Serveurs	15,67	12,39	7,41
Européenne des Données	346,71	287,63	197,04
Questel	362,38	300,02	204,45
TOTAL			

	1991	1992	1993
Minitel (kiosque) Questel	62,56	76,08	80*

* estimation

2 - Chiffres d'affaires globaux (en KF - Hors Taxe)

	1991	1992	1993
	362,380	300,017	241,082
Redevance des serveurs	3 752,347	3 562,401	3 745,931
Publications et outils docum.	**	1 756,960	1 088,790
CD-ROM	170,818	143,265	103,082
Prestations sur ddes *			

* Profils et recherches bibliographiques

** Le premier CD-ROM n'est sorti qu'en 1992

V - DETAIL DES VENTES DES PRODUITS FRANCIS

1 - CD-ROM FRANCIS

§ Chiffres d'affaires :

* CA 1992 : 1,8 MF

Répartition des clients ayant effectués un ou plusieurs achats de CD-ROM FRANCIS :

* 87 clients servis dont :

- 70 collections complètes 84-90 + année 1991
- 11 disques 1991-1992
- 6 disques rétrospectifs 1984-1990

Réseau : 3 clients

* CA 1993 : 1,1 MF

Répartition des clients ayant effectués un ou plusieurs achat de CD-ROM FRANCIS :

* 108 clients servis dont :

- 71 disques 91-92
- 27 collections complètes 84-90 + 91-92
- 10 disques rétrospectifs 84-90

Réseau : 4 clients

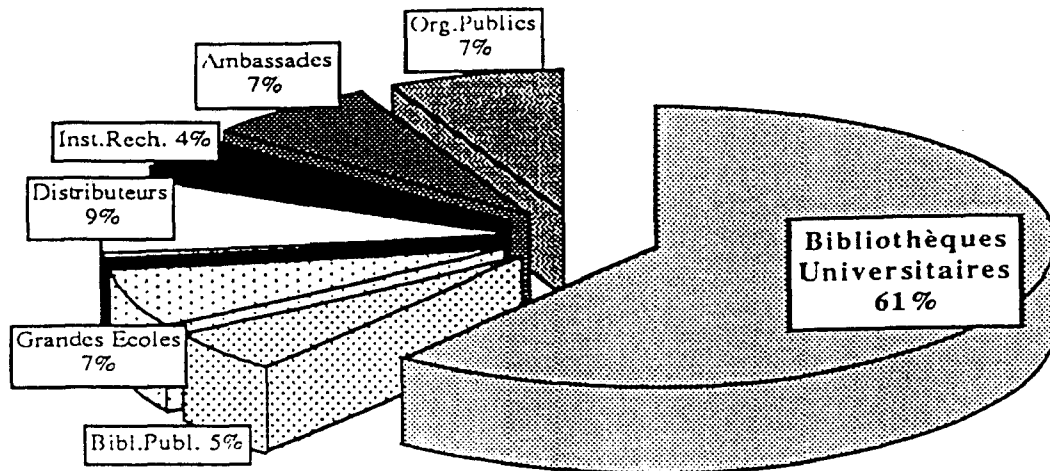
§ Ventilation géographique des clients :

France 62 % Reste CEE 17%

Afrique 10 %

Autres 11%

§ Ventilation typologique des clients CD-ROM :



2 - INTERROGATION EN LIGNE

§ Chiffre d'affaires QUESTEL :

1991 : 0,35 MF

1992 : 0,30 MF

1993 : 0,29 MF

* Nombre d'heures sur kiosque :

1993 : 1003 heures

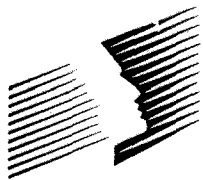
* QUESTEL - FRANCIS :

En 1992 : 668 logons ont interrogés FRANCIS sur QUESTEL pendant 1 308 heures

5% des logons (soit 35) = 50 % d'heures d'interrogation

(AUPELF/UREF, URFIST)

31% des logons ayant interrogé FRANCIS l'ont interrogé plus d'une heure en 92

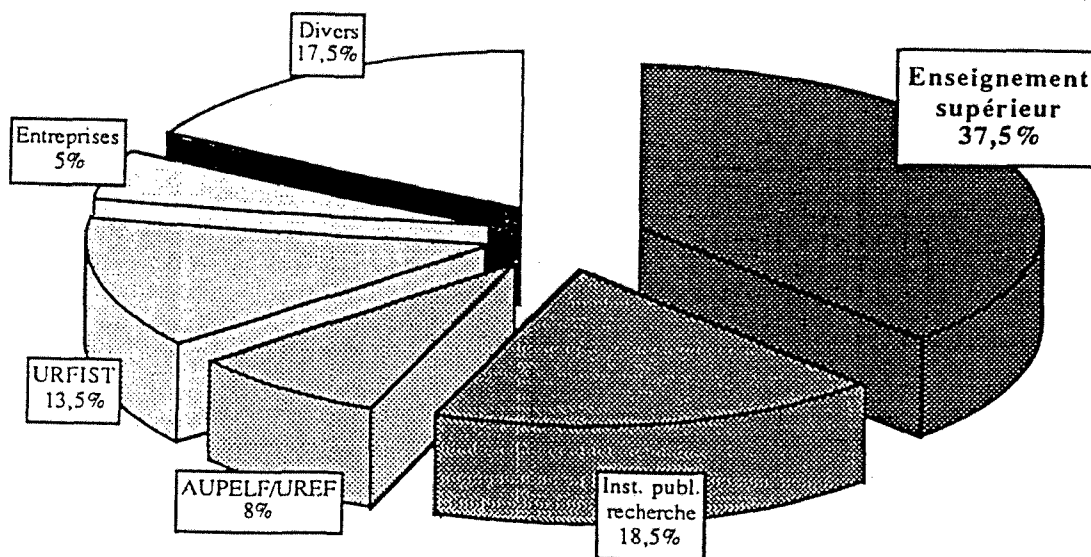


INIST

§ Ventilation géographique des heures d'interrogation : (hors kiosque)

QUESTEL : France	72%
Canada	4%
Autres	24%

§ Ventilation typologique des détenteurs de logons :



3 - PUBLICATIONS

§ Statistiques (voir tableau (1))

§ Tarifs (voir tableau (2))

STATISTIQUES PUBLICATIONS FRANCIS 1991, 1992 ET 1993

N° Réf.	Titre	1991			1992			1993					
		Tirage*	Nb d'envoi*	Ventes	CA	Tirage*	Nb d'envoi*	Ventes	CA	Tirage*	Nb d'envoi*	Ventes	CA
519	Philosophie	530	461	397	177,70	530	429	422	197,70	520	381	264	131,45
520	Sciences de l'éducation	530	434	434	192,80	540	403	471	218,30	490	342	226	111,82
521	Sociologie	550	445	458	172,90	530	422	478	183,90	520	374	304	123,42
522	Histoire des sciences et des techniques	450	347	350	137,00	450	322	342	139,10	400	280	223	95,95
523	Histoire et sciences de la littérature	420	325	306	146,90	420	305	309	153,80	390	269	221	116,23
524	Sciences du langage	480	390	351	147,80	480	370	358	153,60	450	327	235	107,20
525	Préhistoire et protohistoire	450	349	300	102,90	450	345	322	114,30	430	307	214	80,22
526	Art et archéologie : Proche-Orient, Asie, Amérique	430	302	290	72,20	400	296	291	75,00	380	265	222	60,71
527	Histoire et sciences des religions	620	519	507	250,10	650	495	513	262,80	630	447	348	188,13
528	Bibliographie internationale de science administrative	400	281	287	136,40	370	275	303	150,00	350	242	195	102,94
529	Ethnologie	420	300	321	112,80	400	298	339	122,50	400	269	216	81,86
531	Bibliographie géographique internationale	760	676	542	283,30	800	632	705	376,20	800	573	509	287,33
532	Bibliographie d'histoire de l'art	1200	1150	800	1401,70	1300	1140	1032	1774,00	1300	1000	1016	1840,20
603	Informatique et sciences juridiques	150	125	89	14,20	180	100	92	15,50	104	150	51	9,12
610	Rhesus	120	64	25	21,50	80	46	22	20,50	na	na	3	3,10
617	Ecodoc	350	271	134	82,90	280	200	168	110,90	111	355	84	58,95
731	Economie de l'énergie	200	93	73	60,50	160	85	84	69,00	51	130	50	45,10
Total	17 titres	8060	6532	5664	3513,60	8040	6163	6251	4137,10	7326	5711	4381	3443,73

CA=HT+Remises+Port

* Eléments fournis par A. Amar

(1)

TARIF DES PUBLICATIONS FRANCIS POUR 1994

PUBLICATIONS	TARIF CEE		HORS CEE	
	FRANCE	CEE	*POSTE(EE)	*AVION(EE)
PHILOSOPHIE	551,34	570	570	615
SCIENCES DE L'EDUCATION	551,34	570	570	615
SOCIOLOGIE	479,87	495	495	545
HISTOIRE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES	474,76	490	490	540
HISTOIRE ET SCIENCES DE LA LITTERATURE	587,08	605	605	655
SCIENCES DU LANGAGE	505,40	525	525	575
PREHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE	418,61	430	430	465
ART ET ARCHEOLOGIE	306,30	315	315	340
PROCHE-ORIENT - ASIE - AMERIQUE				
HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS	597,29	615	615	670
BIBLIOGRAPHIE INTERNATIONALE	592,18	610	610	660
DE SCIENCE ADMINISTRATIVE				
ETHNOLOGIE	444,13	460	460	495
BIBLIOGRAPHIE GEOGRAPHIE INTERNATIONALE (BGI)	638,13	655	655	715
BIBLIOGRAPHIE HISTOIRE DE L'ART	2 000,14	2 000	2 000	
		soit 375 \$	soit 375 \$	
INFORMATIQUE ET SCIENCES JURIDIQUES	205,73	205	205	225
ECODOC	791,28	825	825	895
ECONOMIE DE L'ENERGIE	1 010,79	1 050	1 050	1 140

*ACHEMINEMENT

VI - COUTS FRANCIS EN KF

FRANCIS est traité globalement d'un point de vue budgétaire ; c'est pourquoi aucun fichier de FRANCIS n'a un budget individualisé.

	1991	1992	1993
MASSE SALARIALE	8 920	9 300	11 000
VACATIONS	185	355	590
S / TOTAL CHARGES DE PERSONNEL (TTC)	9 105	9 655	11 590
ACQUISITIONS	550	600	660
PRODUCTION (CATALOGAGE ET SAISIE)	1 361	1 631	1 313
EDITION :			
PUBLICATION	2 326	1 899	2 000
CD-ROM	0	192	207
EXPEDITIONS	266	106	324
COUTS DIVERS (profils, recherches, traitements informatiques...)	100	150	200
S / TOTAL COUT DE PRODUCTION (H.T.)	4 603	4 386	4 704
TOTAL COUTS FRANCIS	13 708	14 041	16 294

Montants en italique : estimation

